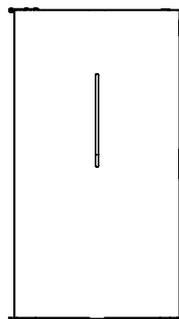


Unical®



.IT CT 2S



15 - 20 - 24 - 28 - 33



**NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET
D'ENTRETIEN**



ATTENTION : cette notice fait partie intégrante et essentielle de l'appareil, et fournit un résumé de tout ce qui doit être suivi en phase d'installation, d'utilisation et d'entretien des chaudières UNICAL, gamme .IT CT 2S.

Ces chaudières doivent être utilisées uniquement pour le réchauffage de l'eau à une température qui ne dépasse pas celle de l'ébullition dans des conditions normales d'installation. Dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, dérivant du non respect des instructions contenues dans les notices techniques fournies avec la chaudière, le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

1	INFORMATIONS GENERALES	4
1.1	Avertissement généraux	4
1.2	Symboles utilisés dans la présente notice	5
1.3	Utilisation conforme de l'appareil	5
1.4	Traitement de l'eau d'alimentation	5
1.5	Informations à fournir à l'utilisateur	5
1.6	Avertissements pour la sécurité	6

2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS	6
2.1	Caractéristiques techniques	6
2.2	Dimensions et raccords hydrauliques	7
2.3	Données techniques	10
2.4	Composants principaux de sécurité	11
2.5	Caractéristiques du pellet	12

3	INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION	13
3.1	Avertissements généraux	13
3.2	Normes d'installation	13
3.3	Mise en place sur une ancienne installation de chauffage	14
3.4	Emballage	14
3.5	Installation	15
3.6	Raccords hydrauliques	16
3.7	Raccordement au conduit de cheminée	19
3.8	Raccords électriques	22
3.9	Remplissage de l'installation	22
3.10	Configuration du schéma de principe hydraulique considéré	23
3.11	Tableau de commande électronique	31
3.12	Vérifications et entretien de la chaudière	44

1

INFORMATIONS GENERALES

1.1 - AVERTISSEMENTS GENERAUX

La présente notice technique fait partie intégrante et essentielle du produit et doit être impérativement remise à l'utilisateur de ce dernier.

Lire attentivement les avertissements contenus dans la présente notice technique, car ils fournissent des indications importantes au niveau de la sécurité d'utilisation et de manutention.

Conserver avec soin la présente notice technique afin de pouvoir toujours la consulter ultérieurement.

L'installation de la chaudière doit être effectuée conformément aux normes en vigueur et en respectant les instructions du fabricant, par des personnes professionnellement qualifiées.

Par "personne professionnellement qualifiée", il s'entend une personne ayant des compétences techniques dans le secteur des composants et des installations de chauffage / de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.).

Un défaut dans l'installation peut entraîner des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Au préalable de toute opération d'entretien, de manutention ou de réparation sur l'appareil, couper l'alimentation électrique sur ce dernier (agir pour cela sur l'interrupteur général de coupure situé en amont de la chaudière).

En cas de panne et/ou de fonctionnement anormal de l'appareil, n'envisager aucune tentative de réparation ou d'intervention directe, mais faire appel à une personne professionnellement compétente, qui n'utilisera que des pièces de remplacement d'origine. Le non respect des clauses décrites ci-dessus peut compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil.

Pour garantir l'efficacité de l'appareil et pour son fonctionnement correct, il est indispensable d'effectuer un entretien périodique de ce dernier, en se conformant toujours aux instructions fournies par **UNICAL**.

Lorsque l'on décide de ne plus utiliser l'appareil, il est impératif de rendre inoffensives les parties qui peuvent être sources potentielles de danger.

Dans le cas où l'appareil devrait être vendu ou transféré chez un utilisateur différent, s'assurer toujours que la présente notice technique accompagne le matériel et cela, afin que le nouveau propriétaire et/ou l'installateur puissent la consulter.

Pour tous les appareils vendus avec des options, il devra être fourni uniquement des accessoires d'origine d'**UNICAL**.

Cet appareil devra être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu et toute utilisation aléatoire devra être considérée comme impropre et même dangereuse.

1.2 - SYMBOLES UTILISES DANS LA PRESENTE NOTICE

Lors de la lecture de cette notice, une attention particulière doit être donnée aux paragraphes précédés par les symboles suivants :



DANGER !
Situation dangereuse pour l'utilisateur.



ATTENTION !
Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement.



NOTE !
Avertissements pour l'utilisateur.

1.3 - UTILISATION CONFORME DE L'APPAREIL



La chaudière .IT CT 2S a été construite sur la base du niveau actuel de la technique et des règles de sécurité connues, conformément aux normes en vigueur.

Toutefois, à la suite d'une utilisation impropre, des risques pour la santé de l'utilisateur ou d'autres personnes de son entourage et des dommages à l'appareil ou à d'autres objets, pourraient se produire.

L'appareil est prévu pour fonctionner dans des installations de chauffage à circulation d'eau chaude et toute autre utilisation de ce dernier est considérée comme impropre.

Pour tout dommage résultant d'une utilisation non conforme de l'appareil, UNICAL se dégage de toute responsabilité et dans ce cas, le risque encouru reste complètement à la charge de l'utilisateur.

Pour une utilisation correcte de l'appareil, lire attentivement les instructions et avertissements indiqués dans la présente notice.

1.4 - TRAITEMENT DE L'EAU D'ALIMENTATION



- La dureté de l'eau d'alimentation conditionne la fréquence de détartrage de l'échangeur de chaleur de l'éventuel système de production de l'eau chaude sanitaire (E.C.S.).
- Dans le cas d'utilisation d'une eau d'alimentation caractérisée par une dureté supérieure à 15°f, on suggère la mise en place immédiate d'un adoucisseur de caractéristiques adaptées.
- Il est conseillé de vérifier l'état d'entartrage de l'échangeur de l'éventuel système de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.) dès la fin de la première année d'utilisation de ce dernier et ensuite, sur la base de l'incrustation observée, la période entre deux vérifications périodiques peut être étendue à deux ans.

1.5 - INFORMATIONS A FOURNIR A L'UTILISATEUR



L'utilisateur doit obligatoirement être informé par son propre installateur chauffagiste, de l'utilisation et du fonctionnement de sa chaudière à pellets et en particulier :

- Fournir à l'utilisateur la présente notice, ainsi que les autres documents relatifs à l'appareil (bon de garantie, etc.) et qui se trouvent dans une enveloppe située à l'intérieur du corps de chauffe en acier soudé de ce dernier. **L'utilisateur doit conserver cette documentation dans un endroit accessible, pour pouvoir la consulter ultérieurement.**
- Informer l'utilisateur sur l'importance des ouvertures d'aération du local d'installation et du système d'évacuation des fumées (pas d'obstruction ou de modification de ces derniers).
- Informer l'utilisateur concernant le contrôle régulier de la pression de l'eau dans la chaudière et les opérations à effectuer pour rétablir une pression correcte si nécessaire, dans l'installation de chauffage.
- Renseigner l'utilisateur concernant le réglage correct des températures de consigne de la chaudière, le fonctionnement de la régulation climatique éventuelle, le réglage des robinets thermostatiques des radiateurs ou du thermostat d'ambiance éventuels et cela, dans l'optique d'économies d'énergie substantielles sur son habitation.
- Rappeler à l'utilisateur qu'il est impératif d'effectuer un entretien régulier de sa chaudière à pellets.
- Si l'appareil devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, s'assurer toujours que la présente notice technique accompagne ce dernier et qu'elle puisse être consultée par le nouveau propriétaire et/ou installateur.

Dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, résultant du non respect des instructions contenues dans la présente notice technique, le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

1.6 - AVERTISSEMENTS POUR LA SECURITE



ATTENTION !

L'installation, le réglage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées, en conformité avec les normes et dispositions en vigueur. Une erreur d'installation peut provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable.



DANGER !

Les travaux d'entretien ou les réparations éventuelles de la chaudière, doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées et autorisées par UNICAL.

Un entretien insuffisant ou irrégulier peut compromettre la sécurité opérationnelle de l'appareil et provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable.



ATTENTION !

Modifications d'éléments raccordés à l'appareil.

Ne pas effectuer de modifications sur les éléments suivants :

- la chaudière ;
- les lignes d'alimentation en eau et en courant électrique ;
- le conduit d'évacuation des fumées ;
- la soupape de sécurité et sa tuyauterie de décharge vers l'égout ;
- les éléments constructifs qui peuvent influencer sur la sécurité opérationnelle de l'appareil.



DANGER !

Substances explosives ou facilement inflammables.

Ne pas utiliser ou entreposer de matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex. : essence, vernis, papiers, etc.) dans le local où la chaudière à combustible solide se trouve installée.

2

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

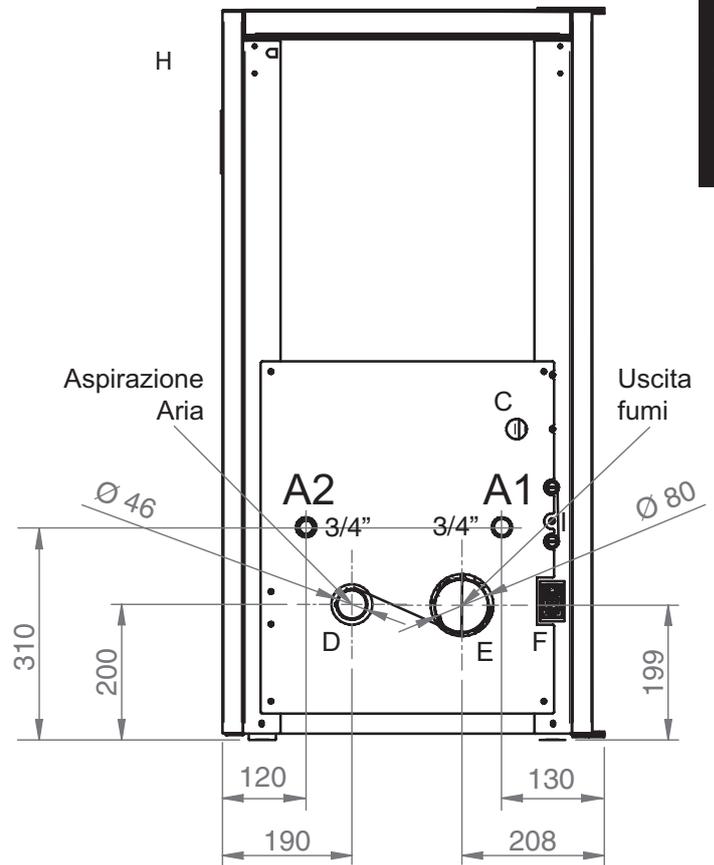
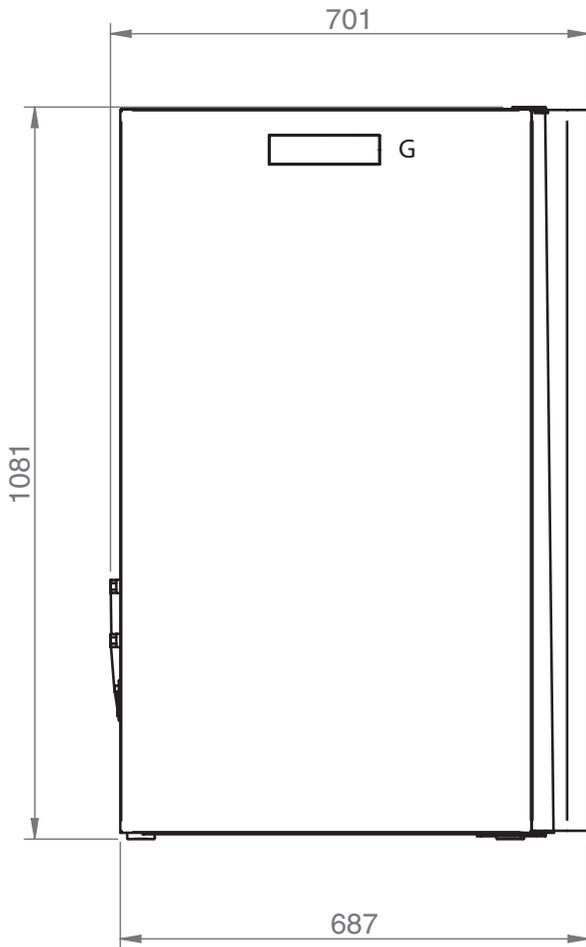
2.1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le générateur de chaleur modèle .IT CT 2S est une chaudière en acier fonctionnant aux pellets (granulés de bois), doté d'un brûleur à alimentation automatique au moyen d'une vis sans fin qui prélève directement le combustible dans le réservoir de stockage intégré, avec une chambre de **combustion en dépression** et adapté pour le chauffage de locaux à usage civil. Pour un fonctionnement optimal de la chaudière, on doit toujours garantir une valeur de tirage minimale de 15 Pa à la base du conduit de cheminée existant.

La chaudière .IT CT 2S **est complétée de tous les organes de sécurité** et de contrôle prévus par les normes en vigueur.

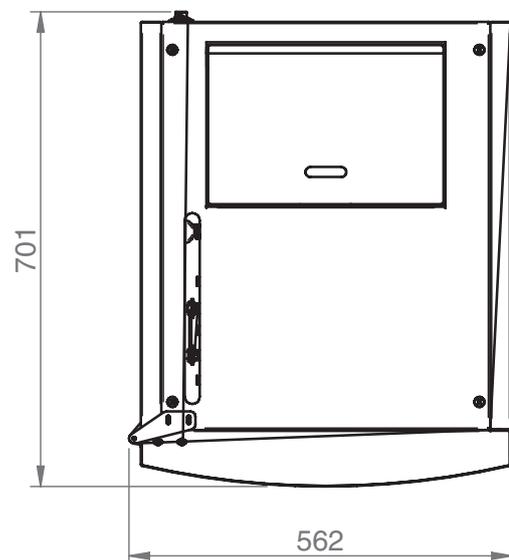
2.2 - DIMENSIONS ET RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Dimensions de la chaudière .IT CT 15 2S

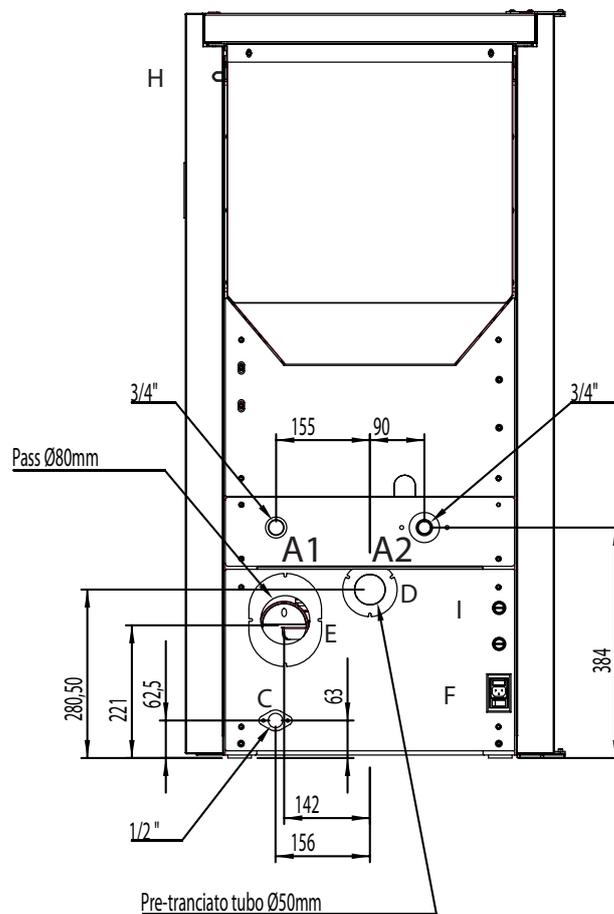
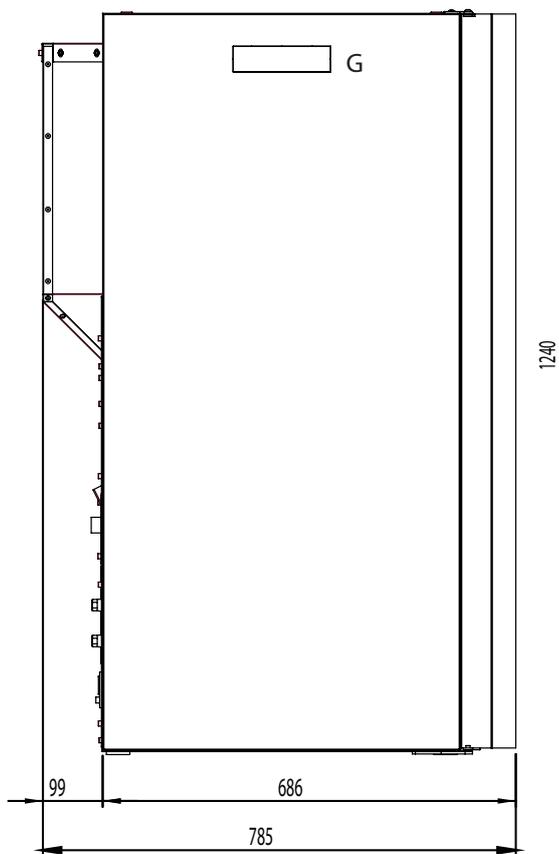


- A1 = départ installation
- A2 = retour installation
- C = soupape de sécurité
- D = aspiration air comburant Ø 50 mm
- E = évacuation des fumées Ø 80 mm
- F = interrupteur général
- G = tableau de commande
- H = sonde de température eau
- I = thermostat de sécurité eau à réarmement

N.B. : Cotes avec une tolérance d'environ 10 mm.

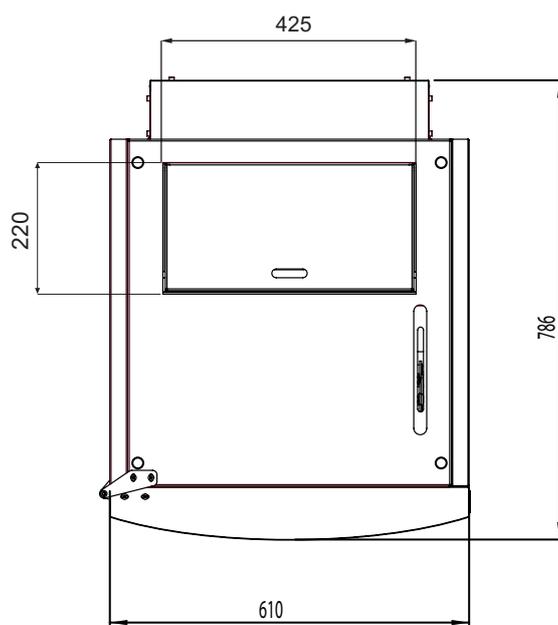


Dimensions des chaudières .IT CT 20-24 2S

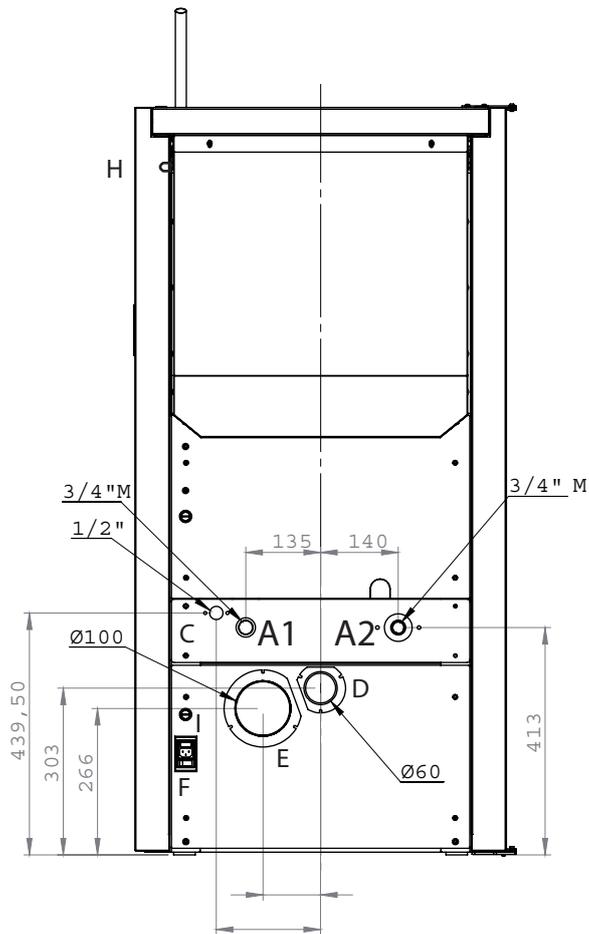
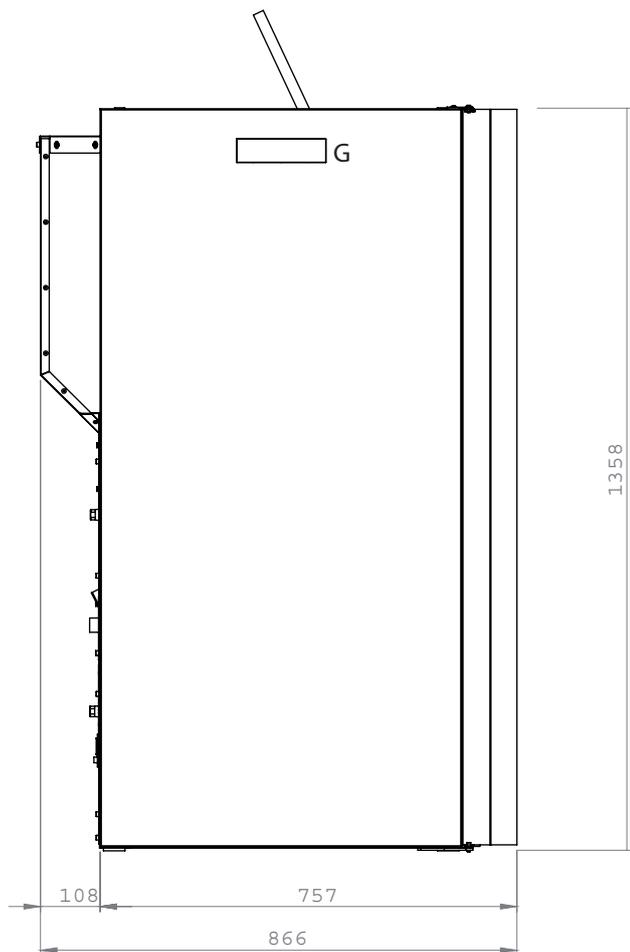


- A1 = départ installation
- A2 = retour installation
- C = soupape de sécurité
- D = aspiration air comburant Ø 50 mm
- E = évacuation des fumées Ø 80 mm
- F = interrupteur général
- G = tableau de commande
- H = sonde de température eau
- I = thermostat de sécurité eau à réarmement

N.B. : Cotes avec une tolérance d'environ 10 mm.



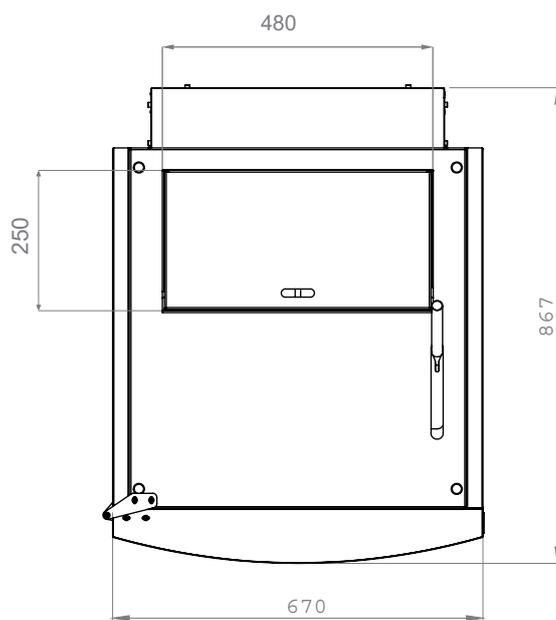
Dimensions des chaudières .IT CT 28-33 2S



Caractéristiques techniques

- A1 = départ installation
- A2 = retour installation
- C = soupape de sécurité
- D = aspiration air comburant Ø 60 mm
- E = évacuation des fumées Ø 100 mm
- F = interrupteur général
- G = tableau de commande
- H = sonde de température eau
- I = thermostat de sécurité eau à réarmement

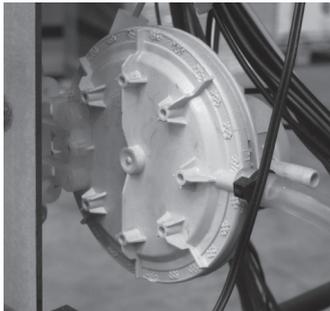
N.B. : Cotes avec une tolérance d'environ 10 mm.



2.3 - DONNEES TECHNIQUES

Modèles	UdM	.it CT 15 2S	.it CT 20 2S	.it CT 24 2S	.it CT 28 2S	.it CT 33 2S
DEBIT THERMIQUE NOMINAL	kW	15,1	19	23	27,1	31,5
PUISSANCE UTILE NOMINALE (max - min)	kW	13,8 - 4,1	17,5 - 5,2	21 - 6,3	25 - 6,3	29 - 6,3
CLASSE D'EFFICACITE saisonnière en chauffage		A+	A+	A+	A+	A+
RENDEMENT (Pmax)	%	91,2	92,1	91,1	92,2	92,1
CONSOMMATION DE PELLETS (Pmin- Pmax)	kg/h	0,91 - 3,30	1,2 - 3,9	1,4-4,7	1,4-5,5	1,4-6,4
CAPACITE DU RESERVOIR DE STOCKAGE DU PELLETT	l/kg	70/46	92/60	92/60	123/80	123/80
AUTONOMIE à la puissance minimale - nominale	h	50 - 14	44 - 15,5	42,8 - 12,8	56 - 14,5	56 - 12
TEMPERATURE DES FUMÉES (Pmax - Pmin)	°C	96,1	90,5	96,1	114,4	124
DEBIT MASSIQUE DES FUMÉES (Pmax - Pmin)	g/s	9,4	10,4	12,9	15,8	16,9
TIRAGE MINIMUM RECOMMANDE	Pa	8 - 15	8 - 15	8 - 15	8 - 15	8 - 15
VOLUME A CHAUFFER (pour une habitation bien isolée)	m3	290	380	430	540	620
PRESSION MAXIMALE DE SERVICE	bar	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
CONTENANCE EN EAU	littres	31	50	50,5	60	61
ALIMENTATION ELECTRIQUE	V/hz	230/50	230/50	230/50	230/50	230/50
PUISSANCE ELECTR. ABSORBEE (en régime / au démarrage)	W	330	250	250	250	250
CONDUIT D'EVACUATION DES FUMÉES	mm	80	80	80	100	100
CAPACITE DU VASE D'EXPANSION	littres	8	8	8	8	8
DIMENSIONS (HxLxP)	mm	1080x560x710	1240x610x785	1240x610x785	1360x670x866	1360x670x866
POIDS	kg	158	240	241	290	292
EMISSIONS DE CO (mini. / maxi. à 10% de O2)	mg/m³	486/77	19,3/245	26,7/245	23,9/228,2	33/228,2
TEMPERATURE MINIMALE DE RETOUR INSTALLATION		56	55	55	56	56
NIVEAU SONORE selon EN15036-1		35	36	36	38	38
CLASSE DU GENERATEUR selon EN 303-5:2012		5	5	5	5	5
VOLUME ACCUMULATEUR THERMIQUE CONSEILLE : 15 - 20 litres/kW						
CLASSE ENVIRONNEMENTALE		4	4	4	4	4

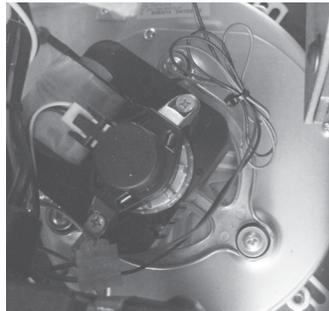
2.4 - COMPOSANTS PRINCIPAUX DE SECURITE



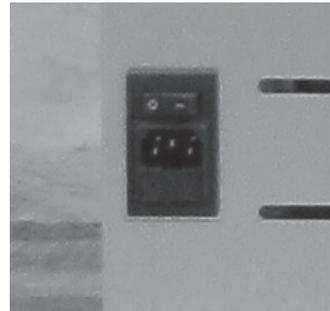
Pressostat fumées : contrôle la pression dans le conduit d'évacuation des fumées. Dans le cas où ce dernier est obstrué ou que des contre-pressions significatives sont vérifiées (par ex. : vent fort, ouverture de la porte de la chambre de combustion ou défaut de l'extracteur des fumées), le pressostat intervient et sur l'écran d'affichage est alors visualisé : **"AL8 MANCA DEPRES"**.



Moteur : si le moteur de la vis sans fin d'alimentation du combustible est désactivé avec la visualisation sur l'écran : **"AL8 MANCA DEPRES"** ou **"AL7 SICUREZZA TERMICA"**, la chaudière continue de fonctionner jusqu'à ce que la flamme s'éteigne par absence de combustible et que le niveau minimum de refroidissement soit atteint.



Sonde de température des fumées : ce thermocouple mesure en continu la température des fumées, en maintenant le fonctionnement ou bien en arrêtant la chaudière lorsque la température des fumées mesurée sort des valeurs de consigne réglées au préalable.



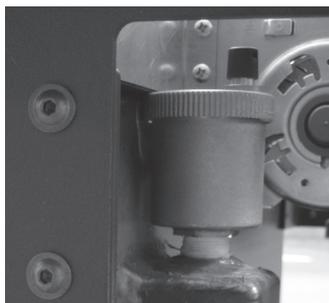
Sécurité électrique : la chaudière est protégée contre d'éventuelles surtensions électriques (par ex. la foudre) par un fusible général de 4 A qui est situé sur l'arrière de l'appareil, à proximité du câble d'alimentation électrique. Un autre fusible, destiné à la protection de la platine électronique principale, est présent sur cette dernière.



Thermostat de sécurité à réarmement manuel pour la température de l'eau : si la température de l'eau dépasse la valeur de consigne de sécurité de 100°C, le fonctionnement de la chaudière est immédiatement interrompu et sur l'écran d'affichage est alors visualisé : **"AL7 SICUREZZA TERMICA"**. Pour reprendre le fonctionnement normal, il est nécessaire de réarmer manuellement le thermostat de sécurité eau.



Sonde de température d'eau : si la température de l'eau avoisine la consigne de sécurité (= 100 °C), la sonde impose d'interrompre immédiatement l'alimentation du pellet dans le creuset de combustion.



Purgeur d'air automatique : ce système élimine l'air éventuellement présent à l'intérieur de la chaudière.



Soupape de sécurité : ce système intervient pour empêcher toute éventuelle surpression dans l'installation hydraulique. Si la pression de la chaudière ou de l'installation hydraulique dépasse une valeur de 2,5 bars, la soupape évacue vers l'égout l'eau en excès dans le circuit.
ATTENTION !
Le fabricant de l'appareil ne saurait être reconnu responsable pour des dommages consécutifs à l'intervention de la soupape de sécurité, si celle-ci est non raccordée à un système de réception et d'évacuation vers l'égout, lui-même réalisé dans les règles de l'art.

Fonction antigel : si la sonde présente à l'intérieur de la chaudière mesure une température de l'eau inférieure à une valeur seuil de 5°C, la pompe de circulation est activée automatiquement pour éviter le gel de l'installation hydraulique.

Fonction antiblocage de la pompe : en cas d'inactivité prolongée de la pompe de circulation, celle-ci est activée périodiquement durant 10 secondes et cela, pour éviter qu'elle puisse se bloquer au cours du temps.

Le produit a été défini comme à "coupure rapide" en ayant réussi les essais prévus par la norme EN 303-5, au chapitre 5.14.

2.5 - CARACTERISTIQUES DU PELLETT

La caractéristique principale de la chaudière .IT CT 2S est celle de brûler un combustible naturel (le pellet) obtenu de façon écologique à partir des déchets de l'industrie du bois (sciures et poussières). Les sciures et les poussières provenant du travail du bois, après avoir été nettoyées de façon adéquate, puis réassemblées, sont compactées à haute pression pour former des petits cylindres de bois pur : le pellet.

Les caractéristiques principales du pellet sont un faible taux d'humidité (inférieur à 10 %), une densité élevée (> 600 kg/m³), une régularité et une compacité par rapport à du bois en bûches, qui confèrent à ce type de combustible un pouvoir calorifique élevé.

Pour optimiser le fonctionnement de la chaudière, on conseille d'utiliser un type de pellet dont la qualité aura été certifiée par un organisme autorisé.



NOTE !

Le pellet qui sera utilisé pour alimenter la chaudière .IT CT 2S devra avoir des caractéristiques qualitatives élevées, comme par exemple celles qui ont été définies par la norme EN 14961-2 et dont certaines données fondamentales figurent dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Paramètre	U.M.	EN plus-A1	EN plus-A2
Diamètre (D)	mm	6 (± 1)	
Longueur (L)	mm	31,5 ≤ L ≤ 40 ¹	
Taux d'humidité (M)	%tq ²	≤ 10	≤ 10
Cendres (A) ³	%ss ²	≤ 0,7	≤ 1,5
Résistance mécanique (DU)	%tq	≥ 97,5	≥ 97,5
Particules fines (< 3.15 mm)	%tq	< 1	< 1
Additifs	%ss	≤ 2	≤ 2
Pouvoir Calorifique Inférieur (Q)	MJ/kg tq	16,5 ≤ Q ≤ 19	16,3 ≤ Q ≤ 19
Densité apparente (BD)	kg/m ³	≥ 600	≥ 600
Azote (N)	%ss	≤ 0,3	≤ 0,5
Souffre (S)	%ss	≤ 0,03	≤ 0,03
Chlore (Cl)	%ss	≤ 0,02	≤ 0,02
Arsenic (As)	%ss	< 1	< 1
Cadmium (Cd)	%ss	≤ 0,5	≤ 0,5
Chrome (Cr)	%ss	≤ 10	≤ 10
Cuivre (Cu)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Plomb (Pb)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Mercuré (Hg)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Nickel (Ni)	mg/kg	≤ 10	≤ 10
Zinc (Zn)	mg/kg	≤ 100	≤ 100
Point de fusion des cendres (ΔT) ⁴	°C	≥ 1200	≥ 1100

1) Pas plus de 1 % du pellet utilisé ne peut excéder une longueur de 40 mm (longueur maximale admissible = 45 mm).

2) tq = tel que - ss = substance sèche.

3) Détermination à 550°C.

4) Dans ce cas les cendres doivent être produites à 815°C.



NOTE !

Le pellet doit être produit exclusivement à partir de sciures de bois non traitées, sans autres matériaux ajoutés.

Le stockage et la manutention du pellet sont des opérations importantes, à effectuer avec soin :

- Le pellet doit être stocké dans un endroit sec et protégé du froid.
- La manutention du pellet doit toujours être effectuée avec précaution, afin d'éviter que celui-ci ne se brise et soit réduit de ce fait à l'état de poussières.

Le respect de ces deux règles simples permet d'obtenir des rendements de combustion élevés et de préserver les organes mécaniques en mouvement à l'intérieur de l'appareil.



ATTENTION !

Dans les cas où la chaudière .IT CT 2S devrait rester arrêtée durant une longue période (supérieure à sept jours), il est absolument impératif de vider complètement le réservoir de stockage du pellet pouvant s'y trouver encore, afin d'éviter que celui-ci puisse provoquer des dysfonctionnements par un taux d'humidité absorbé trop important.



Un taux d'humidité élevé du pellet peut provoquer sa décomposition rapide en poussières et engendrer de ce fait une accumulation plus importante de résidus dans le creuset de combustion ou bien le blocage éventuel du système d'alimentation en combustible de ce dernier (vis sans fin).

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

3.1 - AVERTISSEMENTS GENERAUX



DANGER !

Cet appareil doit être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et potentiellement dangereuse. Cette chaudière sert à réchauffer de l'eau à une température inférieure à celle de l'ébullition, à la pression atmosphérique.



DANGER !

L'appareil est conçu pour être installé exclusivement à l'intérieur d'un local technique adéquat et par conséquent, ne peut pas fonctionner à l'extérieur.



ATTENTION !

Au préalable de l'installation de la chaudière, on recommande vivement que soit effectué par une personne professionnellement qualifiée :

- a) Un rinçage complet à chaud de toutes les tuyauteries de l'installation de chauffage, pour enlever les résidus ou impuretés qui pourraient compromettre le fonctionnement correct de l'appareil.

b) Un contrôle que le conduit de cheminée ait une valeur de tirage adéquate à sa base, soit correctement isolé sur toute sa hauteur, ne soit pas dévié et qu'aucun autre appareil ne soit raccordé dessus. Uniquement après que ces vérifications aient été réalisées, le raccordement entre la chaudière et le conduit de cheminée principal vertical pourra être effectué.



NOTE !

Mettre en place la chaudière uniquement sur un sol parfaitement horizontal.

Respecter toujours les distances minimales requises pour l'installation et l'entretien de l'appareil.



NOTE !

La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.) éventuelle, compatibles avec ses caractéristiques techniques et sa puissance utile.

3.2 - NORMES D'INSTALLATION

La chaudière .IT CT 2S ne diffère pas d'une chaudière à combustible solide normale et de ce fait, il n'existe pas de normes d'installation particulières, autres que les dispositions de sécurité prévues par les normes en vigueur et les règles de l'art.

Il est interdit d'avoir un fonctionnement simultané, dans un même local, de cette chaudière (équipée d'un ventilateur d'extraction des fumées) et d'autres systèmes de ventilation forcée ou des cheminées d'agrément.

Le local d'installation doit être aéré par des ouvertures de superficie totale au minimum égale à 0,5 m².

Pour faciliter le décentrage de la chambre de combustion, il faudra impérativement laisser devant la chaudière un espace libre au moins égal à la longueur de ce dernier et vérifier que la porte de foyer vitrée (d'inspection et de ramonage) puisse s'ouvrir complètement à 90°.

La chaudière pourra être posée directement sur le sol du local la recevant, car elle est équipée de son propre châssis de support. Toutefois, dans le cas de chaufferies très humides, il est préférable de prévoir un socle en béton pour recevoir celui-ci.

3.3 - MISE EN PLACE SUR UNE ANCIENNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Dans le cas où l'appareil devrait être mis en place sur une installation de chauffage existante, vérifier que :

- Le conduit de cheminée existant soit : adapté aux températures des produits de la combustion, calculé et construit en conformité avec les normes en vigueur, étanche sur toute sa hauteur, isolé, non obstrué, non dévié et sans aucun étranglement.
- Le conduit de cheminée soit réalisé conformément aux normes en vigueur et comporte à sa base un siphon d'évacuation des éventuels condensats.
- L'installation électrique soit réalisée conformément aux nor-

mes en vigueur NF C 15-100.

- Le débit, la hauteur manométrique et la direction du flux des pompes de circulation soient appropriés.
- Le vase d'expansion puisse absorber totalement la dilatation du fluide contenu dans l'installation hydraulique considérée.
- L'installation hydraulique soit : propre, exempte de boues électrolytiques et d'incrustations de calcaire, correctement purgée et que tous les raccords présents soient parfaitement étanches.
- Un système de traitement d'eau adéquat soit prévu sur l'alimentation/remplissage de l'installation hydraulique.

3.4 - EMBALLAGE

La chaudière .IT CT 2S est fournie assemblée sur une palette de transport.

Les accessoires de nettoyage sont insérés dans la chambre de combustion de la chaudière.



NOTE !

Après avoir retiré tout l'emballage, s'assurer de l'intégrité de son contenu.

En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil, mais s'adresser directement au fournisseur de ce dernier.



DANGER !

Les différents éléments composant l'emballage (cartons, agrafes, sachets en plastique, polystyrène, etc.) **ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, car ils représentent une source de danger potentiel.**

UNICAL décline toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect des points susmentionnés.

Dans l'enveloppe porte-documents insérée dans le foyer, sont contenus :

- la présente notice technique d'installation, d'utilisation et d'entretien ;
- le bon de garantie.

3.5 - INSTALLATION

La chaudière .IT CT 2S est un générateur de chaleur qui prélève l'air comburant nécessaire au processus de la combustion directement dans l'ambiance dans laquelle celui-ci se trouve installé.

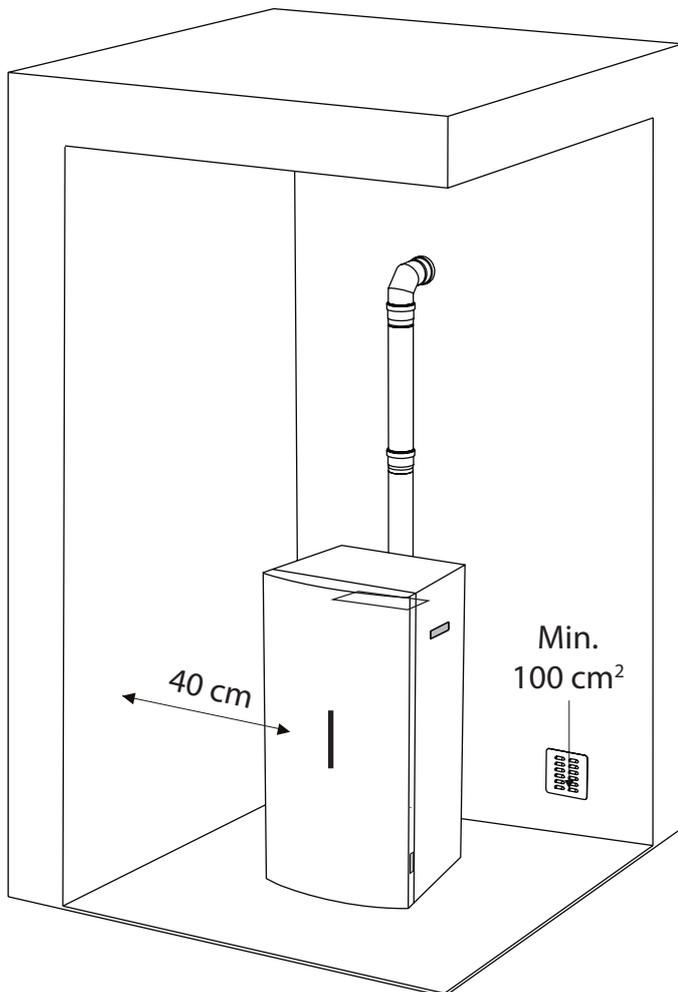
Pour cette raison et pour la sécurité des personnes qui utilisent ce type d'appareil, il est nécessaire d'installer ce dernier dans un endroit suffisamment ventilé, afin que l'apport en air comburant soit assuré en continu.

Il est donc indispensable de réaliser des ouvertures d'aération directement vers l'extérieur, avec les caractéristiques suivantes :

1. Avoir une section libre jamais inférieure à 100 cm².
2. Être réalisées à une hauteur située pratiquement au niveau du sol.
3. Être convenablement protégées par une grille qui empêche que leur section minimum de passage ne puisse être réduite.
4. Être positionnées de telle manière que leur obstruction ne soit pas possible.



DANGER !
L'apport d'air comburant peut aussi être réalisé au moyen d'ouvertures vers une pièce adjacente correctement aérée, à condition que cette dernière ne comporte aucun risque d'incendie (éviter dans ce cas les garages, magasin de stockage, etc.).



La chaudière .IT CT 2S devra être installée dans un local ne recevant aucun autre type d'appareil fonctionnant à tirage naturel et pouvant de ce fait mettre en dépression la pièce (dans le cas contraire, on pourrait rencontrer des problèmes de tirage insuffisant).

Pour faciliter les opérations d'entretien périodique, il faudra impérativement laisser devant l'appareil un espace libre jamais inférieur à la longueur de celui-ci et vérifier que la porte de foyer antérieure puisse s'ouvrir à 90°, sans rencontrer d'obstacles.

La chaudière .IT CT 2S pourra être posée directement sur le sol, car elle est équipée de son propre châssis de support.



DANGER !

Au cours de la phase de vérification de compatibilité d'installation, il est opportun de s'assurer que le sol du local (plancher) devant recevoir l'appareil ait une capacité portante (kg) adaptée au poids total en charge à supporter de ce dernier. Dans le cas contraire, il sera indispensable d'apporter les modifications nécessaires de sécurité (par ex. : plaque pour la distribution de la charge).

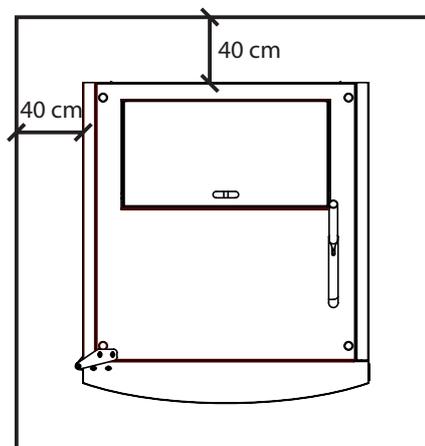
Dans le cas où le sol du local serait constitué par un matériau combustible (par ex. : parquet), il est opportun de protéger celui-ci en positionnant une plaque constituée par un matériau incombustible sous l'appareil et de surface totale supérieure à celle de la base de ce dernier.

Une fois positionné, la chaudière devra être parfaitement horizontale et bien stable pour réduire les vibrations éventuelles et le bruit.



DANGER !

Ne pas approcher et surtout ne pas toucher avec des matériaux inflammables les surfaces externes de la chambre de combustion, qui suite à une utilisation intense de l'appareil peuvent atteindre des températures élevées.



Instructions pour l'installation

3.6 - RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES



ATTENTION !

Avant de raccorder la chaudière .IT CT 2S à l'installation de chauffage, procéder à un lavage soigneux des tuyauteries avec un produit adéquat et cela, afin d'éliminer les impuretés telles que limailles, huiles et graisses diverses pouvant être encore présentes.

Les connexions hydrauliques (départ et retour chauffage) doivent être effectuées en utilisant les raccords A1 et A2 prévus à cet effet, comme indiqué aux pages n° 7, 8 et 9.

Pour le dimensionnement des tuyauteries du circuit de chauffage, il est nécessaire de tenir compte des pertes de charge induites par les différents composants de l'installation hydraulique considérée et par sa propre configuration.

Position évacuation soupape de sécurité (.IT CT 15 2S)



Position évacuation soupape de sécurité (.IT CT 20-24 2S)

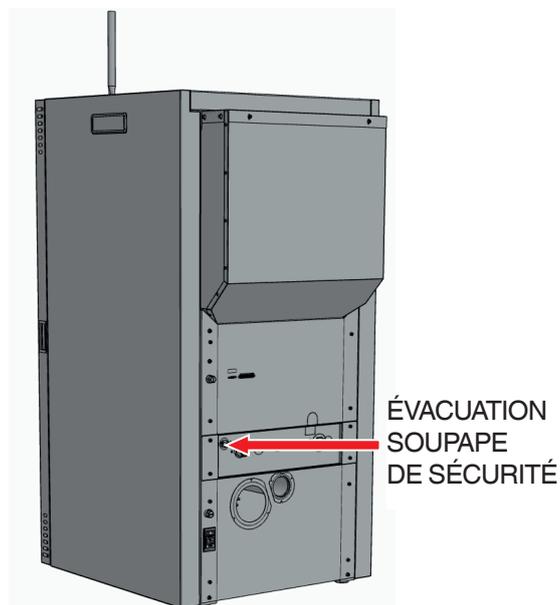


ATTENTION !

S'assurer que les tuyauteries de l'installation de chauffage ne soient pas utilisées comme mise à la terre de l'installation électrique ou téléphonique, car elles ne sont absolument pas prévues à cet effet.

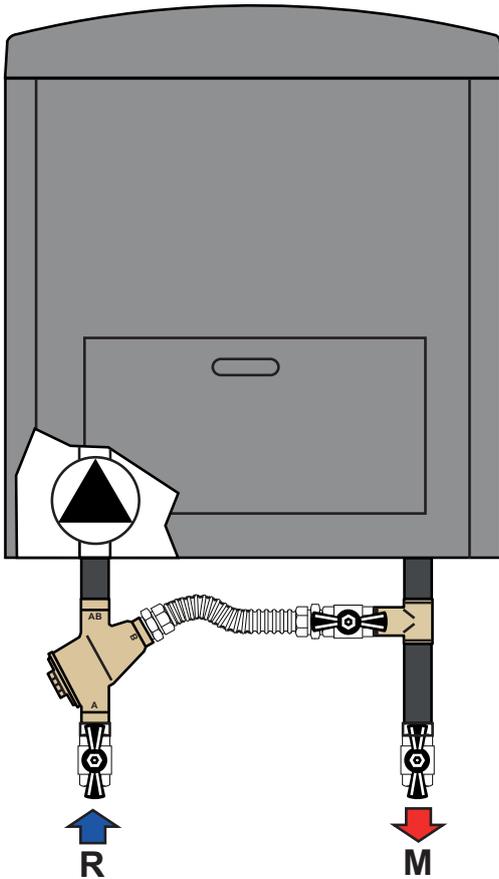
Le parcours des tuyauteries du circuit de chauffage devra être étudié avec soin, pour éviter la formation de bulles d'air et pour faciliter la purge en continu de l'installation hydraulique.

Position évacuation soupape de sécurité (.IT CT 28-33 2S)



3.6.1 - VANNE DEVIATRICE A 3 VOIES ANTICONDENSATION

Montage de la vanne déviatrice à 3 voies thermostatique "anticondensation" sur la chaudière .IT CT 152S (non fournie) :



Pour le bon fonctionnement de la chaudière .IT CT 2S, une vanne déviatrice à 3 voies thermostatique (anticondensation) doit IMPERATIVEMENT être mise en place entre les tuyauteries de départ et de retour de l'installation de chauffage et cela, pour éviter des retours d'eau en provenance de cette dernière à trop basse température (inférieure à 55°C), qui pourraient compromettre la durée de vie du corps de chauffe en acier.

N.B. : L'absence de la vanne déviatrice à 3 voies thermostatique entraînera immédiatement la non validation de la garantie fabricant sur le corps de chauffe en acier de la chaudière.

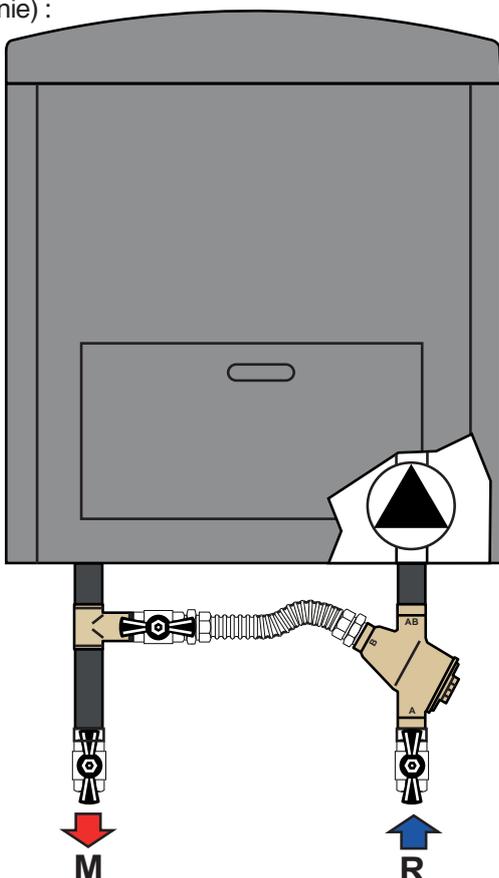


NOTE !

La dureté de l'eau d'alimentation conditionne la durée de vie de la chaudière et ses performances.

Dans le cas d'une eau d'alimentation d'une dureté supérieure à 15°f, il est toujours conseillé de mettre en place un adoucisseur de caractéristiques adaptées.

Montage de la vanne déviatrice à 3 voies thermostatique "anticondensation" sur les chaudières .IT CT 20 à 332S (non fournie) :



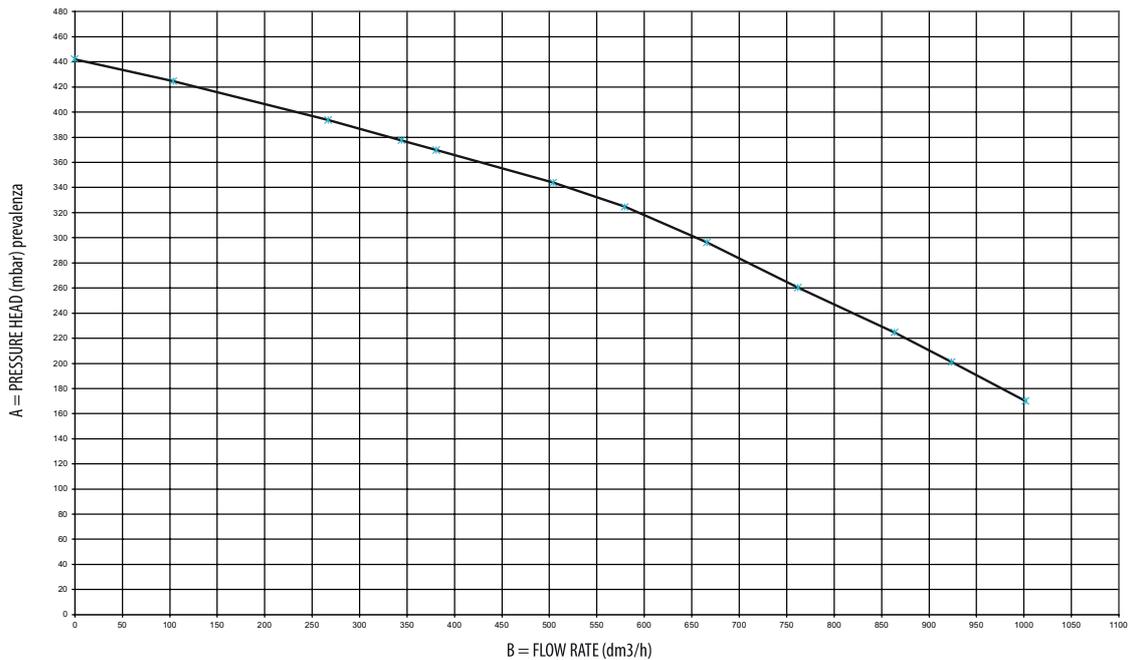
Diagrammes des pressions disponibles pour l'installation hydraulique :

.it CT 15-20-24 2S



A = PREVALENZA RESIDUA (mbar)
B = PORTATA (dm³/h)

.it CT 28-33 2S



3.7 - RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Le conduit de cheminée doit être réalisé en conformité avec les normes de fumisterie en vigueur et notamment le D.T.U 24.1 et ses modifications successives.

La cheminée a une importance fondamentale pour le bon fonctionnement de la chaudière à pellet : il sera par conséquent nécessaire que le conduit de cheminée soit étanche et correctement isolé sur toute sa hauteur.

Anciennes ou neuves, les cheminées construites sans respect des spécifications indiquées plus haut, pourront être améliorées par l'utilisation d'un tubage interne du conduit existant.

Il faudra pour cela introduire un tuyau métallique à l'intérieur de la cheminée existante, puis remplir avec un isolant adapté l'espace laissé libre entre le tubage et la partie interne du conduit de cheminée.

Les cheminées réalisées avec des boisseaux préfabriqués devront comporter des joints parfaitement étanches pour éviter que la condensation éventuelle des fumées puisse souiller les murs attenants par phénomène d'absorption.

Il est fortement conseillé de prévoir une pente à 45° au niveau du tuyau de liaison entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée vertical principal, afin de faciliter l'évacuation des gaz de combustion.

A la base du conduit de cheminée devra être prévu une trappe de visite et de ramonage adaptée.

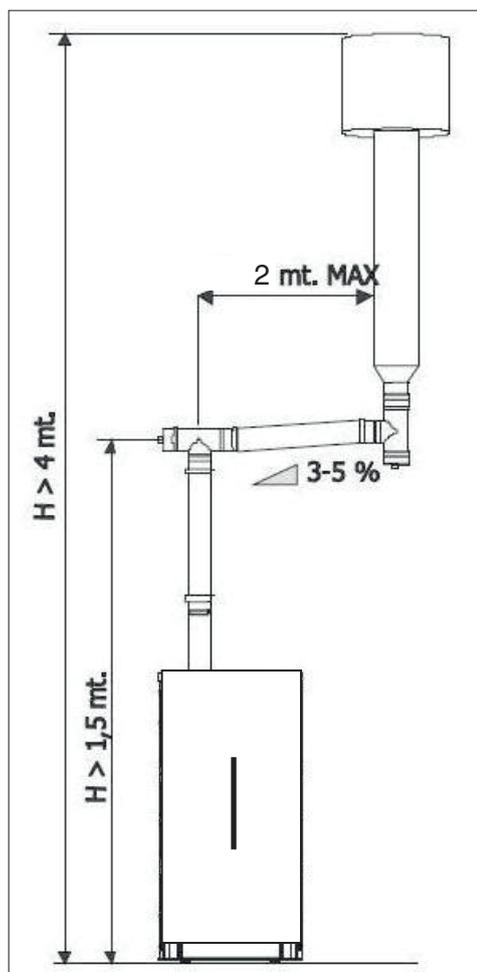


NOTE !

Une valeur de tirage insuffisante à la base du conduit de cheminée, peut provoquer des fuites de fumée vers l'ambiance et une réduction sensible de la puissance fournie par la chaudière.

Dans le cas contraire, on pourra constater une augmentation anormale de la puissance fournie par la chaudière, accompagnée d'une augmentation sensible de la température des fumées (d'où une consommation excessive de combustible).

La mise en place d'un modérateur de tirage adapté est par ailleurs fortement conseillée.



ATTENTION !

Le conduit de cheminée doit être réalisé conformément aux normes de fumisterie en vigueur.

La hauteur minimale du conduit de cheminée vertical raccordé à la chaudière IT CT 2S doit être comprise entre 3 et 4 mètres.

Éviter la présence de tuyaux de liaison complètement horizontaux (pente à 45° minimale).



ATTENTION !

Une attention toute particulière doit être apportée à la mise à la terre conforme de l'installation de chauffage, pour la protection de celle-ci contre d'éventuelles surtensions électriques.

Ce type de protection est important, pas uniquement pour les appareillages électroniques présents, mais aussi pour la sécurité d'utilisation de la chaudière.



ATTENTION !

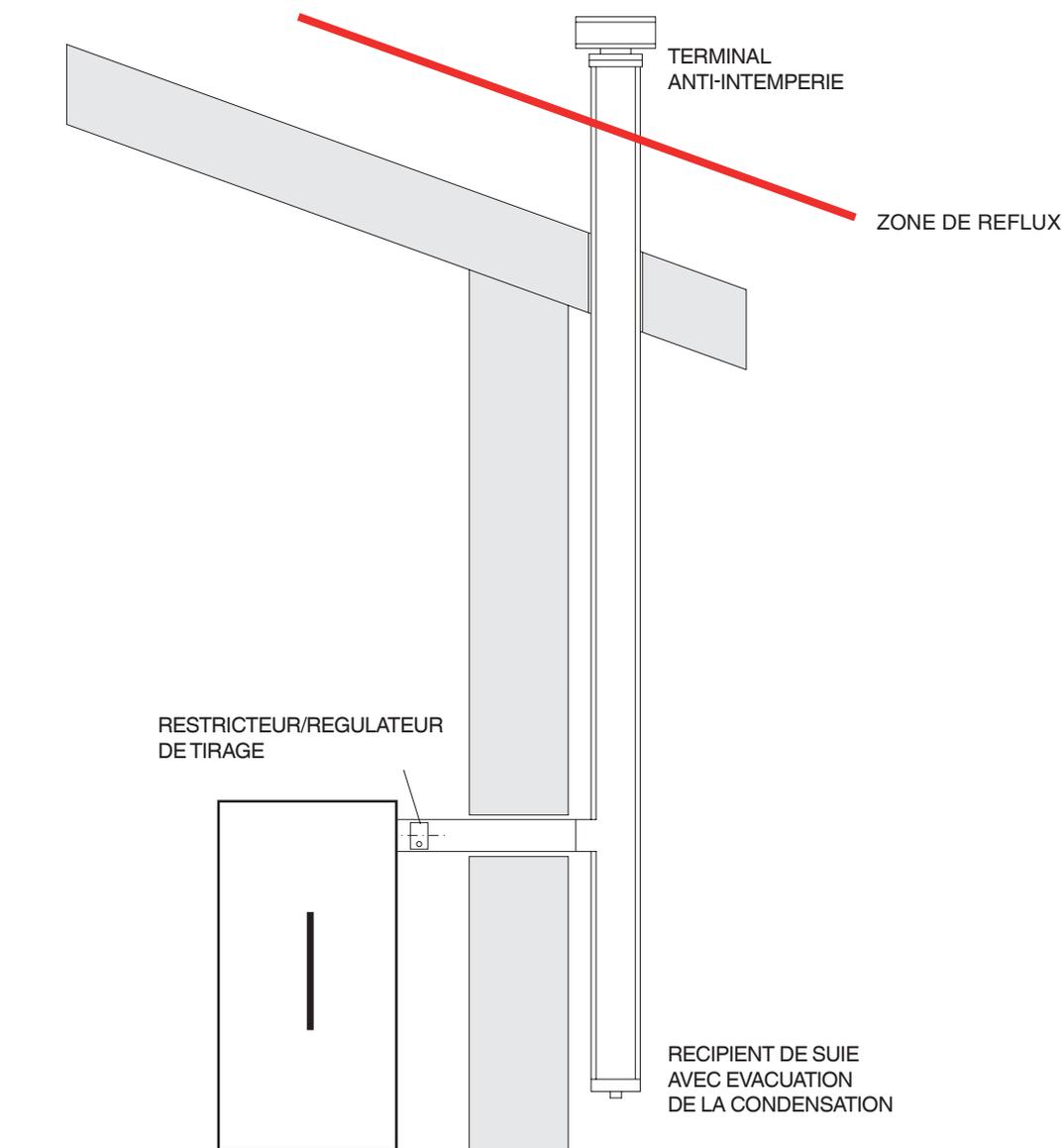
Nous conseillons vivement de faire procéder au moins une fois par an à un ramonage complet du conduit de cheminée principal, ainsi que du tuyau de liaison situé entre la buse de la chaudière et ce même conduit.



DANGER !

Dans le cas où se produirait accidentellement un incendie dans le conduit de cheminée principal vertical ou dans le tuyau de poêle de liaison avec celui-ci, éteindre immédiatement la chaudière et le débrancher du secteur d'alimentation électrique 230V - 50Hz.

3.7.1 - CONDUIT DE CHEMINEE ADOSSE A UN MUR EXTERIEUR



Une des solutions d'installations possibles est de mettre en place la chaudière contre un mur périphérique de la maison, de manière à ce que la sortie des fumées se fasse directement à l'extérieur.

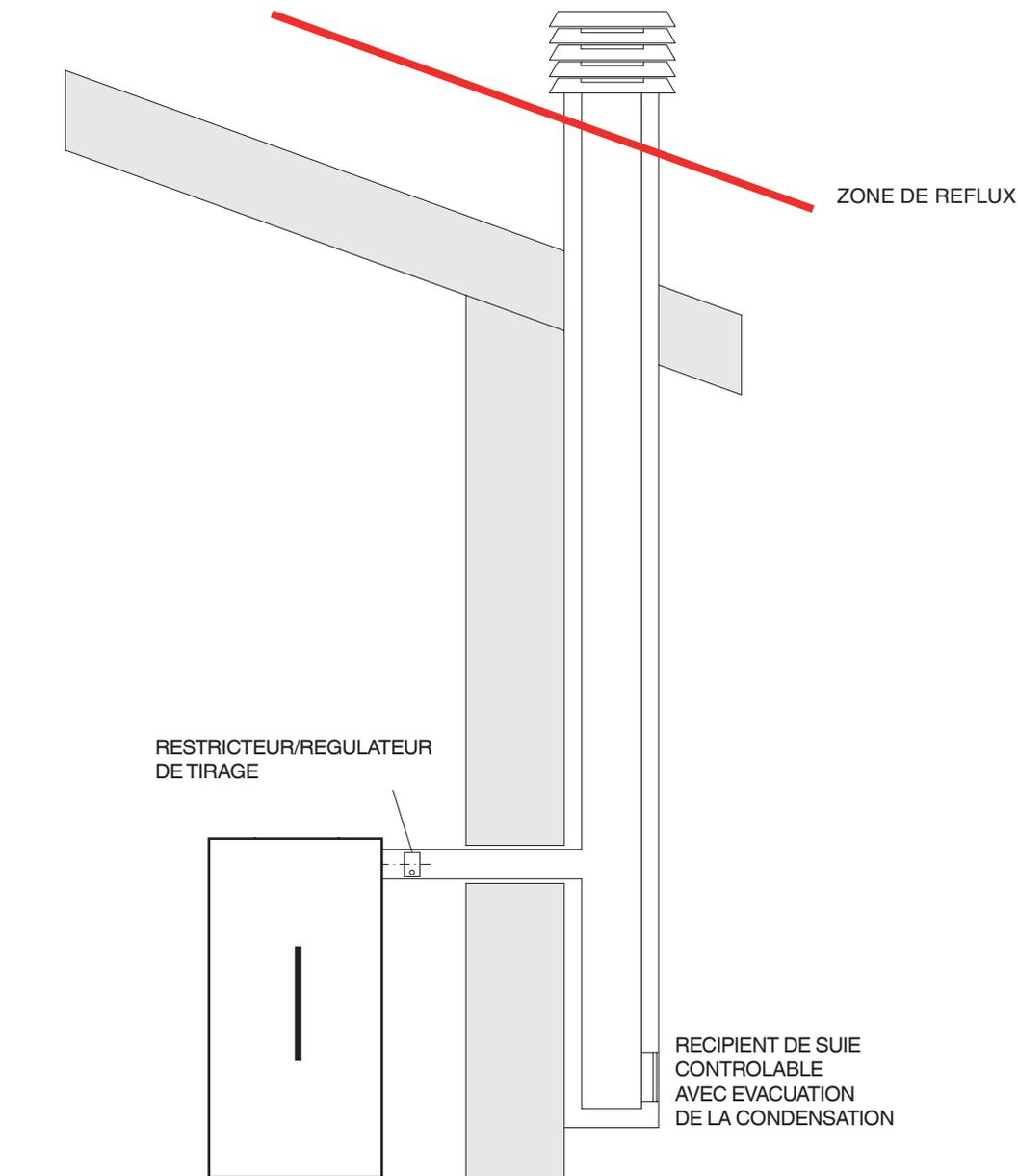
On trouvera ci-dessous quelques indications concernant cette installation particulière :

- Prévoir toujours une trappe d'inspection et de ramonage à la base du conduit de cheminée principal vertical, pour permettre un nettoyage efficace et l'évacuation des condensats éventuels.

- La sortie de la cheminée en toiture doit être conçue et réalisée pour résister au vent et à la pluie.
- Prévoir une isolation adaptée du tuyau de liaison situé entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée principal vertical, dans la zone de traversée du mur.
- Le dépassement du faîtage du toit doit être de 0,40 m au minimum, conformément aux normes en vigueur.

Il est nécessaire que le conduit de cheminée principal vertical situé à l'extérieur de l'habitation soit réalisé en acier inoxydable à double parois isolées, pour garantir d'une part une résistance aux intempéries et d'autre part, le maintien à une température suffisante des fumées qui le traversent.

3.7.2 - CONDUIT DE CHEMINEE TRADITIONNEL



Les fumées formées par la combustion du pellet peuvent être évacuées par un conduit de cheminée réalisé de manière tout à fait traditionnelle.

On trouvera ci-dessous les principales caractéristiques que doit avoir une cheminée traditionnelle :

- Une bonne isolation sur toute sa hauteur et surtout dans les parties extérieures au logement ou exposées à de faibles valeurs de température.
- Une section interne du conduit constante (sans rétrécissements).
- Un matériau résistant à des températures élevées, à l'épreuve des produits de la combustion et de l'action corrosive des condensats éventuels qui peuvent se former.
- Le conduit vertical ne doit jamais dévier de plus de 45° par rapport à son axe principal.
- Le dépassement du faîtage du toit doit être de 0,40 m au minimum, conformément aux normes en vigueur.

Il est conseillé de prévoir un espace suffisant sous la trappe d'inspection et de ramonage, pour permettre la récupération d'éventuels résidus solides et/ou d'éventuels condensats.

Dans le cas où le conduit maçonné existant serait de qualité douteuse ou inadaptée, il sera nécessaire d'envisager le tubage interne sur toute la hauteur de ce dernier.



ATTENTION !

Le tubage devra être isolé sur sa face extérieure au moyen d'un matériau adapté (laine de roche ou vermiculite) résistant à des températures élevées et fermé par rapport au conduit de cheminée externe.

3.8 - RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Avertissements généraux

L'installation de la chaudière exige le raccordement électrique à un réseau alimenté en 230V - 50Hz, monophasé : ce raccordement doit être effectué conformément aux normes électriques NF C 15-100 en vigueur et doit être complété par une mise à la terre efficace.

Il est nécessaire de vérifier ce critère fondamental de sécurité et en cas de doute, de faire effectuer un contrôle approfondi de l'installation électrique par une personne professionnellement qualifiée.

UNICAL n'est absolument pas responsable pour les éventuels dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation électrique (les tuyauteries du circuit de chauffage ou d'alimentation en eau de ville, ne sont absolument pas adaptées comme prise de terre).

Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique soit adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière (indiquée sur la plaque signalétique de celui-ci) ; en s'assurant en particulier que la section des câbles qui seront utilisés soit correctement dimensionnée par rapport à la puissance totale absorbée par la chaudière + l'appareillage électrique auxiliaire.



DANGER !

L'installation électrique doit être réalisée uniquement par un professionnel qualifié. Avant d'effectuer les raccordements ou toute autre opération sur les parties électriques, couper l'alimentation générale située en amont de l'appareil et s'assurer qu'elle ne puisse pas être réactivée, même de façon accidentelle.



ATTENTION !

On rappelle qu'il est obligatoire d'installer sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière un interrupteur bipolaire de coupure générale (avec une distance minimale entre les contacts de 3 mm), d'un accès aisé pour faciliter et accélérer d'éventuelles opérations d'entretien.

3.9 - REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION



NOTE !

Dans le cas d'une installation de chauffage équipée d'un vase d'expansion sous pression d'azote ou "fermé" (**raccordé conformément aux normes en vigueur**), la pression devra être établie par l'intermédiaire du robinet de remplissage prévu à cet effet sur l'alimentation en eau du réseau de ville et cela, à une valeur d'environ 0,8/1 bar lue directement sur le manomètre présent.



ATTENTION !

Ne pas mélanger l'eau du circuit de chauffage avec de l'antigel ou des inhibiteurs de corrosion en concentrations inadaptées, car cela pourrait endommager rapidement les joints d'étanchéité et être à l'origine de bruits gênants créés au cours du fonctionnement de la chaudière.

UNICAL refuse toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect de cette prescription.



NOTE !

Une fois réalisé l'ensemble des connexions, on peut procéder au remplissage en eau du circuit hydraulique.

Cette opération doit être effectuée avec précaution, en respectant les phases suivantes (poêle

à l'arrêt) :

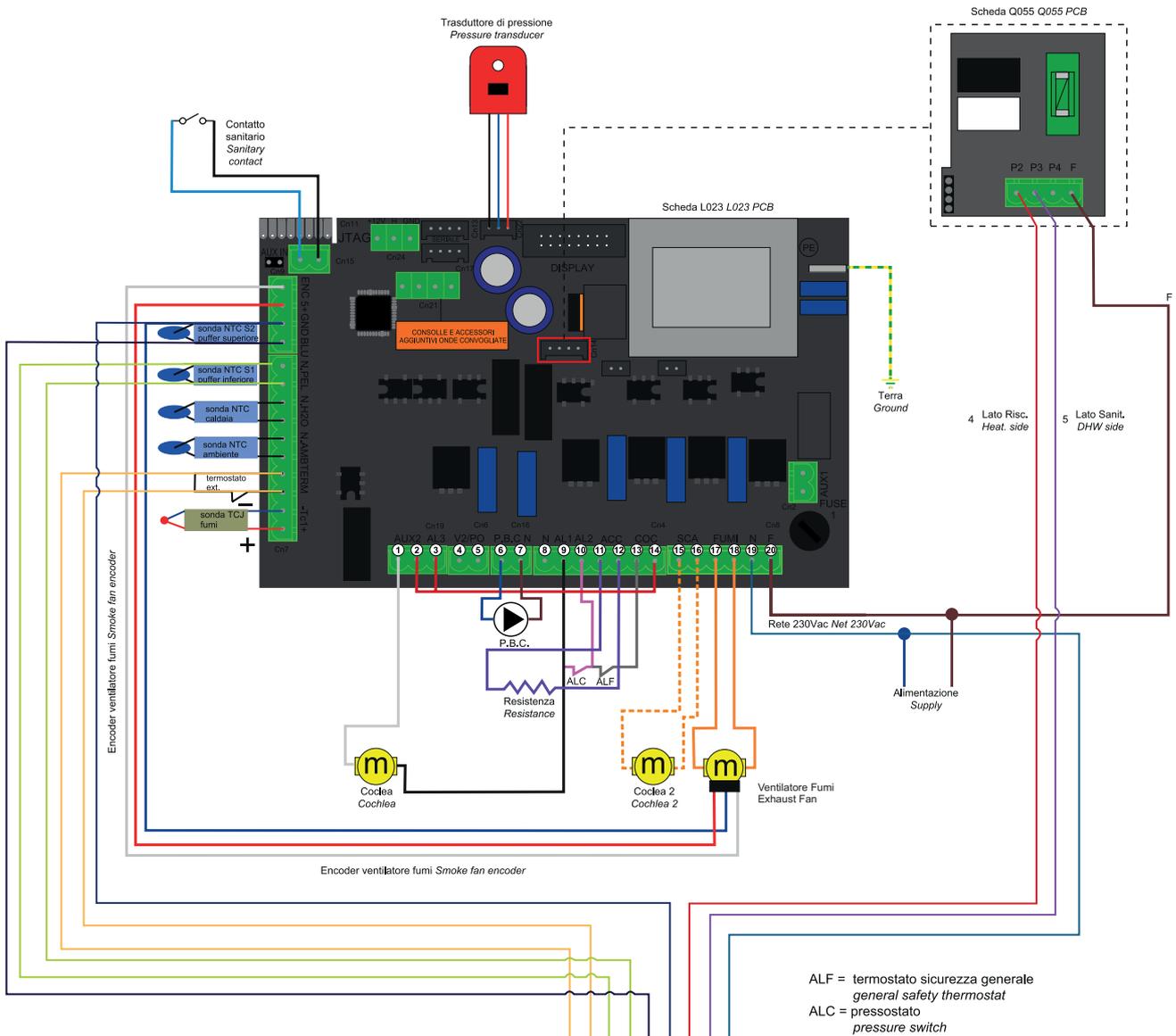
- Ouvrir les purgeurs d'air manuels des radiateurs et s'assurer de leur bon fonctionnement.
- Ouvrir progressivement le robinet de remplissage en s'assurant que les éventuels purgeurs d'air automatiques présents sur l'installation de chauffage fonctionnent régulièrement.
- Fermer les purgeurs d'air manuels des radiateurs dès que de l'eau commence à en sortir.
- Contrôler par l'intermédiaire du manomètre de l'installation de chauffage que la pression atteigne la valeur de 0,8/1 bar minimum (valeur conseillée avec un vase d'expansion sous pression d'azote).
- Fermer le robinet de remplissage, puis purger de nouveau l'air au moyen des purgeurs manuels des radiateurs.
- Contrôler l'intégrité des divers joints d'étanchéité présents.
- Après avoir effectué la première mise en service de la chaudière et avoir monté en température l'eau de l'installation de chauffage, arrêter le fonctionnement de celle-ci, puis laisser reposer l'installation hydraulique et répéter ensuite les opérations de purge de l'air.
- Laisser refroidir l'installation hydraulique, puis ramener la pression de remplissage à 0,8/1 bar (valeur conseillée avec un vase d'expansion sous pression d'azote).

3.10 - CONFIGURATION DU SCHEMA HYDRAULIQUE DE PRINCIPE CONSIDERE

A LA CHARGE D'UN TECHNICIEN AUTORISE

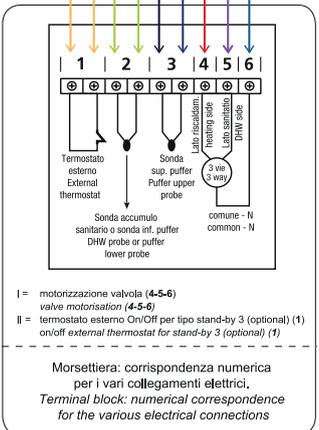
Avant de mettre en service la chaudière, il est nécessaire de configurer le schéma hydraulique sur la base duquel on désire travailler. La chaudière est prédisposée pour recevoir la commande par "contact sec" (ouvert/fermé) d'un thermostat d'ambiance externe (celui-ci ne doit en aucun cas envoyer

de tension électrique sur la platine électronique et cela, au risque de l'endommager irrémédiablement), deux sondes de température et une vanne déviatrice motorisée. Tous ces composants peuvent être raccordés directement sur le bornier prévu à cet effet au niveau de la platine de la chaudière.



Legenda colori fili Wires color legend

① Bianco White	⑪ Viola Purple
② Rosso Red	⑫ Viola Purple
③ Rosso Red	⑬ Grigio Grey
④ Arancione Orange	⑭ Rosso Red
⑤ Arancione Orange	⑮ Arancione Orange
⑥ Blu Navy	⑯ Arancione Orange
⑦ Marrone Brown	⑰ Arancione Orange
⑧ Vuoto Empty	⑱ Arancione Orange
⑨ Nero Black	⑲ Blu Navy
⑩ Rosa Pink	⑳ Marrone Brown



ALF = termostato sicurezza generale
 general safety thermostat
 ALC = pressostato
 pressure switch

Instructions pour l'installation

Pour le technicien autorisé :

Pour configurer le schéma hydraulique, il est nécessaire d'appuyer sur la touche "SET" et ensuite, au moyen de la touche  de sélection de la puissance, d'accéder au menu 09 "Tarage technicien". Appuyer à nouveau sur la touche "SET" pour entrer dans le menu, puis insérer le code d'accès spécifique pour le technicien autorisé. Confirmer le mot de passe au moyen de la touche "SET" puis, au moyen de la touche  de sélection de la puissance accéder au menu 3 "schéma hydraulique". Confirmer au moyen de la touche "SET", puis au moyen des touches  et  de sélection de la température, sélectionner le numéro du schéma hydraulique désiré. Confirmer ensuite la valeur choisie au moyen de la touche "SET".

Dans les pages suivantes sont décrits les principes de fonctionnement des divers schémas hydrauliques sélectionnables.

Considérations importantes :

- Le sanitaire aura toujours la priorité sur le chauffage.
- Il existe 3 types de "Stand-by" :
Type 01 : (NON UTILISE).
Type 02 : la température de l'eau dans la chaudière a atteint la consigne "SET H2O" préalablement réglée.
Type 03 : (NON UTILISE).

Comment sélectionner le type de "Stand-by" (RESERVE EXCLUSIVEMENT AU TECHNICIEN AUTORISE) :

Appuyer sur la touche "SET" puis, au moyen de la touche  accéder au menu 09 "Tarage technicien". Appuyer de nouveau sur la touche "SET". insérer le code d'accès spécifique pour le technicien autorisé puis, confirmer le mot de passe au moyen de la touche "SET". Au moyen de la touche  accéder au menu 9-5.

Sur l'écran d'affichage sont visualisés les divers modes de "Stand-by" décrits plus haut, sélectionnables au moyen des touches  et .

Pour l'utilisateur final :

Il est possible de modifier le mode de fonctionnement de la chaudière en fonction de la saison, en sélectionnant "ETE" ou "HIVER". Pour choisir la saison appuyer sur la touche "SET", sur l'écran d'affichage est visualisé le choix de la saison. Appuyer alors à nouveau sur la touche "SET", puis sélectionner la saison au moyen des touches "1" et "2". Une fois sélectionnée, appuyer sur la touche "ON/OFF" pour sortir.

Le choix de la saison modifie le fonctionnement de la chaudière (voir le chapitre suivant).

N.B. : Par défaut sont pré-réglés le schéma hydraulique type "00", la saison "HIVER" et le mode de "Stand-by" type 02.

A partir du moment où la chaudière sera éteinte manuellement ou par l'intermédiaire d'une programmation horaire, les allumages automatiques de sortie d'un état de "Stand-by" ne seront pas possibles.

Comment habilitier ou désactiver le mode "Stand-by" :

Appuyer sur la touche "SET". Au moyen de la touche  , accéder au menu 05, puis confirmer au moyen de la touche "SET". Au moyen de la touche  choisir d'habilitier (ON) ou de désactiver (OFF) le mode "Stand-by" de la chaudière.

Appuyer sur la touche "ON/OFF"  pour sortir des menus.

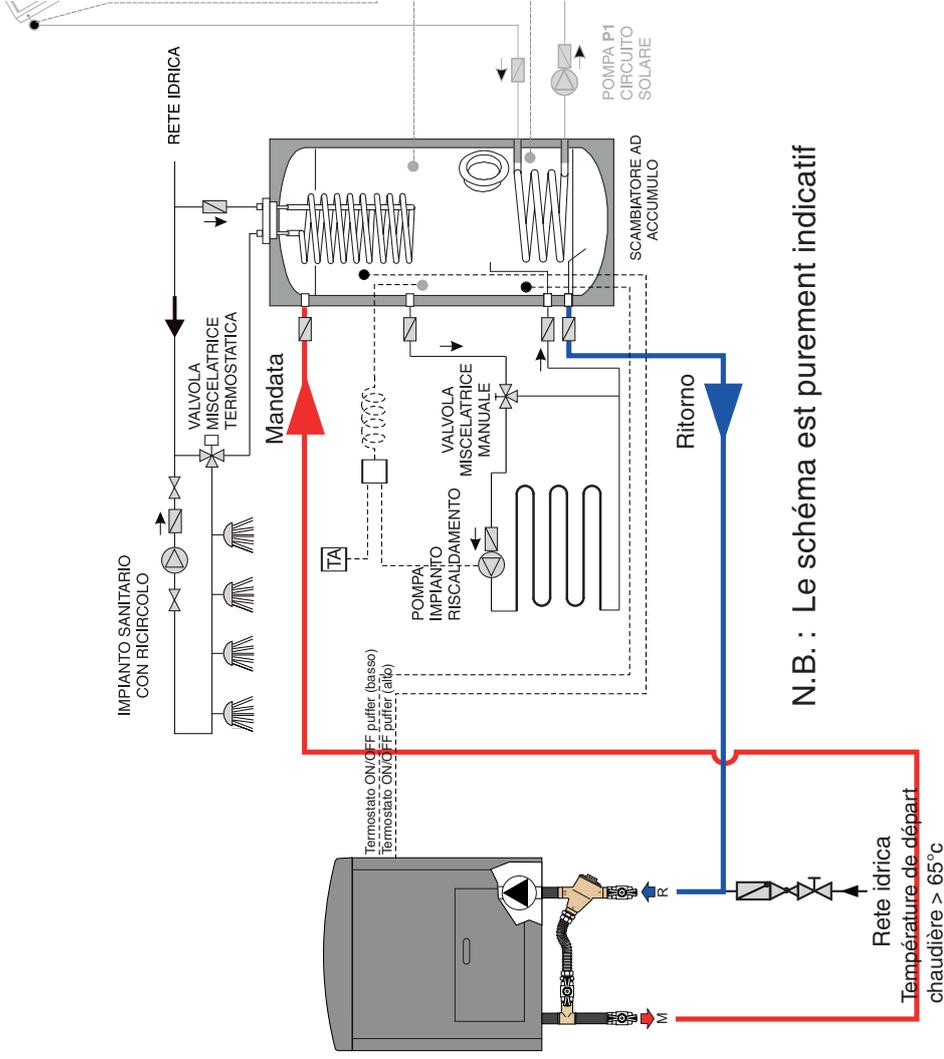
Dans les pages suivantes est décrit le comportement de la chaudière sur la base des divers schémas hydrauliques types, de la saison choisie et du mode de "Stand-by" préalablement activé.

Schéma 02 : La chaudière est raccordée à un ballon d'accumulation thermique ("Puffer").

L'extinction de la chaudière est commandée dès que le contact (thermostat) supérieur est satisfait.

L'allumage de la chaudière est commandé dès que le contact (thermostat) inférieur n'est pas satisfait.

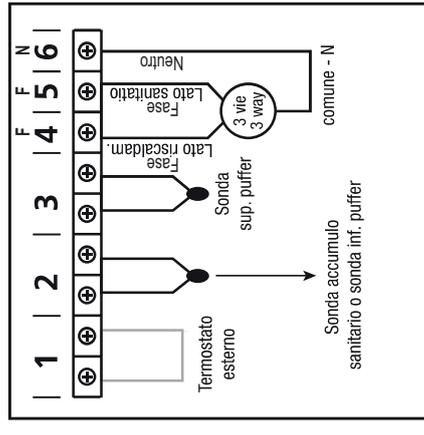
L'eau du chauffage sera prélevée dans le "Puffer" au moyen de pompes non commandées par la platine électronique de la chaudière.



N.B. : Le schéma est purement indicatif

- I = Thermostat haut ON/OFF dans le "Puffer" (3)
- I = Thermostat bas ON/OFF dans le "Puffer" (2)

Morsetteria: corrispondenza numerica per i vari collegamenti elettrici.



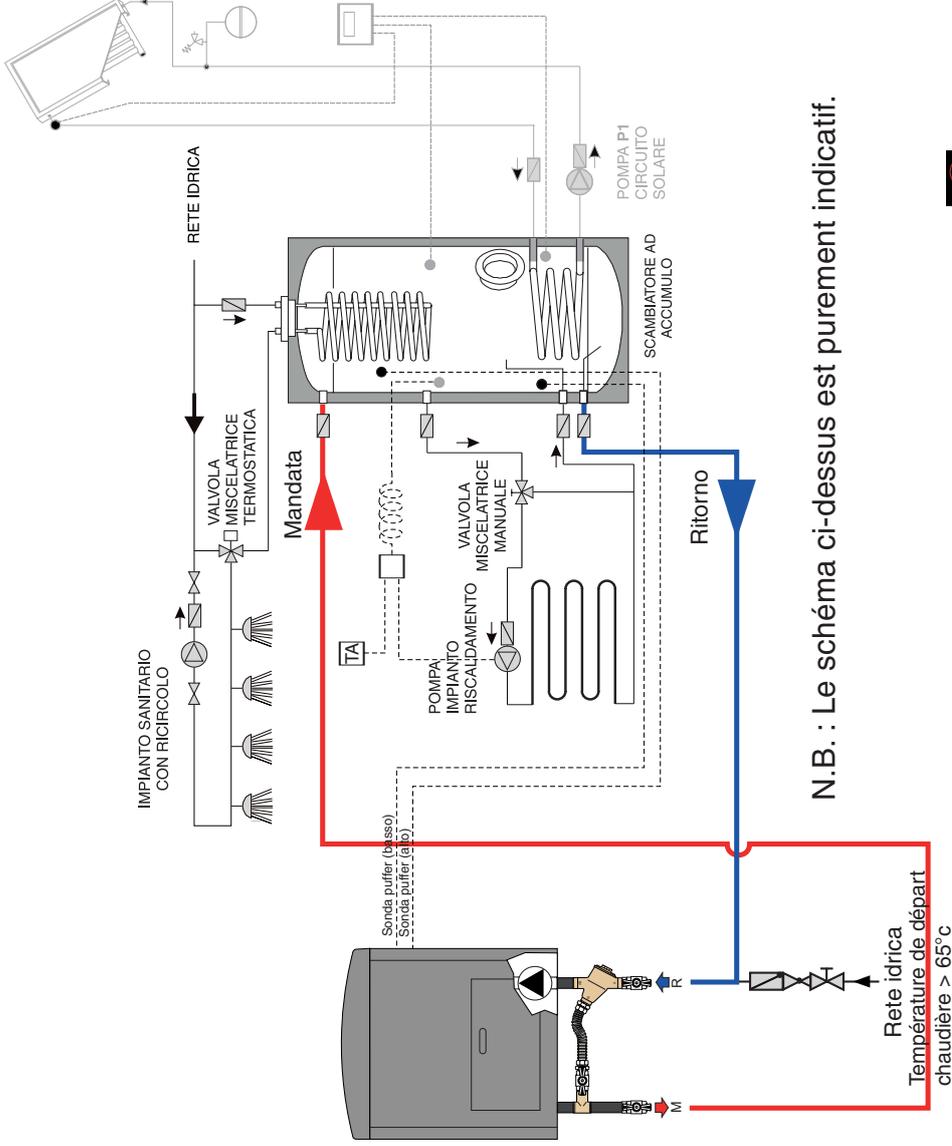
- a) Pour régler la consigne de température de l'eau dans la chaudière, appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .
- b) Pour régler la consigne de température désirée dans l'ambiance (à partir de la sonde présente sur la platine électronique), appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .
- c) Pour régler la puissance de travail, appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .

Le réallumage à partir de l'état de "stand-by" est réalisé automatiquement dès qu'une demande d'augmentation de la chaleur nécessaire à la satisfaction de la condition de "stand-by" choisie préalablement (lorsque celle-ci est réglée sur "ON") ou lorsque l'on a une demande d'eau chaude à l'intérieur du "Puffer".

Instructions pour l'installation

Schéma hydraulique		Stand-by	Type de stand-by	Saison	Etat de la pompe de charge de la chaudière	Etat de la chaudière
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATS BAS ET HAUT PAS EN DEMANDE	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	OFF	MODULEETSILASONDEH2O>80°C: FORCE LE STAND-BY
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATBASEMANDE ET HAUT PAS EN DEMANDE	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATSBASETHAUTEN DEMANDE	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATBASEMANDE- MANDEETHAUTENDEMANDE	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATS BAS ET HAUT PAS EN DEMANDE	ON	01/02/03	HIVER/ETE	OFF	STAND-BY
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATBASEMANDE ET HAUT PAS EN DEMANDE	ON	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 CONTACTS	THERMOSTATSBASETHAUTEN DEMANDE	ON	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 CONTACTS	TERMOSTAT BAS PAS EN DEMANDEETHAUTENDEMANDE	ON	01/02/03	HIVER/ETE	ON SI H2O > PARAM. 25	TRAVAILLEETSILASONDEH2O>80°C : MODULE

Schéma 04 : La chaudière est raccordée à un ballon d'accumulation thermique ("Puffer").
 L'extinction de la chaudière est commandée dès que la sonde supérieure est satisfaite.
 L'allumage de la chaudière est commandé dès que la sonde inférieure n'est pas satisfaite.
 L'eau de chauffage sera prélevée dans le "Puffer" au moyen de pompes non commandées par la platine électronique de la chaudière.



N.B. : Le schéma ci-dessus est purement indicatif.

- a) Pour régler la consigne de température dans la partie haute du "Puffer", appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .
- b) Pour régler la consigne de température dans la partie basse du "Puffer", appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .
- c) Pour régler la puissance de travail, appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches  et .

Le réallumage à partir de l'état de "stand-by" est réalisé automatiquement dès que la température mesurée par la sonde basse du "Puffer" est inférieure à la valeur de consigne réglée (b).

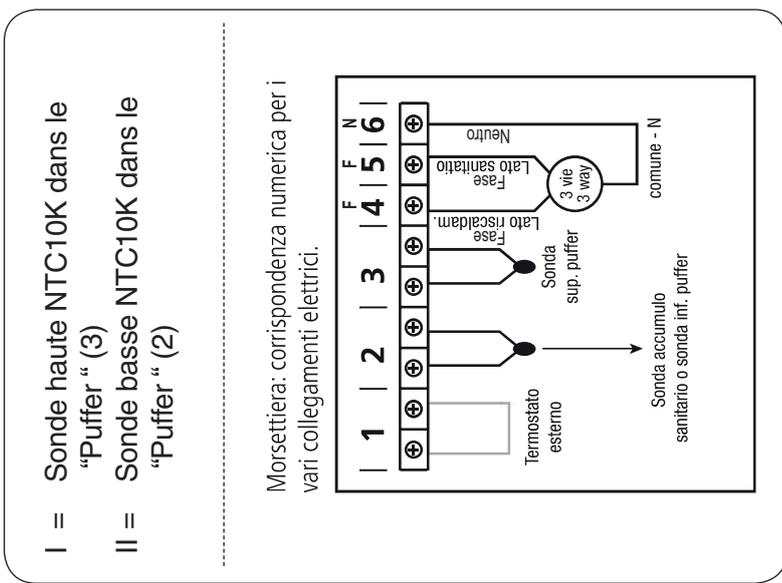


Schéma hydraulique		Stand-by	Type de stand-by	Saison	3 V	Etat de la pompe de charge de la chaudière	Etat de la chaudière
PUFFER A 2 SONDES (4)	S1 E S2 > SET PUFFER	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	OFF	OFF	MODULE ET SI SONDE H2O>80°C : FORCE LE STAND-BY
PUFFER A 2 SONDES (4)	S1 E S2 < SET PUFFER	OFF	01/02/03	HIVER/ETE	ON	ONSIH2O>S1 ET S2 ET SI H2O> PR POMPE ON	SONDE H2O>80°C : MODULE
PUFFER A 2 SONDES (4)	S1 E S2 > SET PUFFER	ON	01/02/03	HIVER/ETE	OFF	OFF	STAND-BY
PUFFER A 2 SONDES (4)	S1 E S2 < SET PUFFER	ON	01/02/03	HIVER/ETE	ON	ONSIH2O>S1 ET S2 ET SI H2O> PR POMPE ON	SONDE H2O>80°C : MODULE

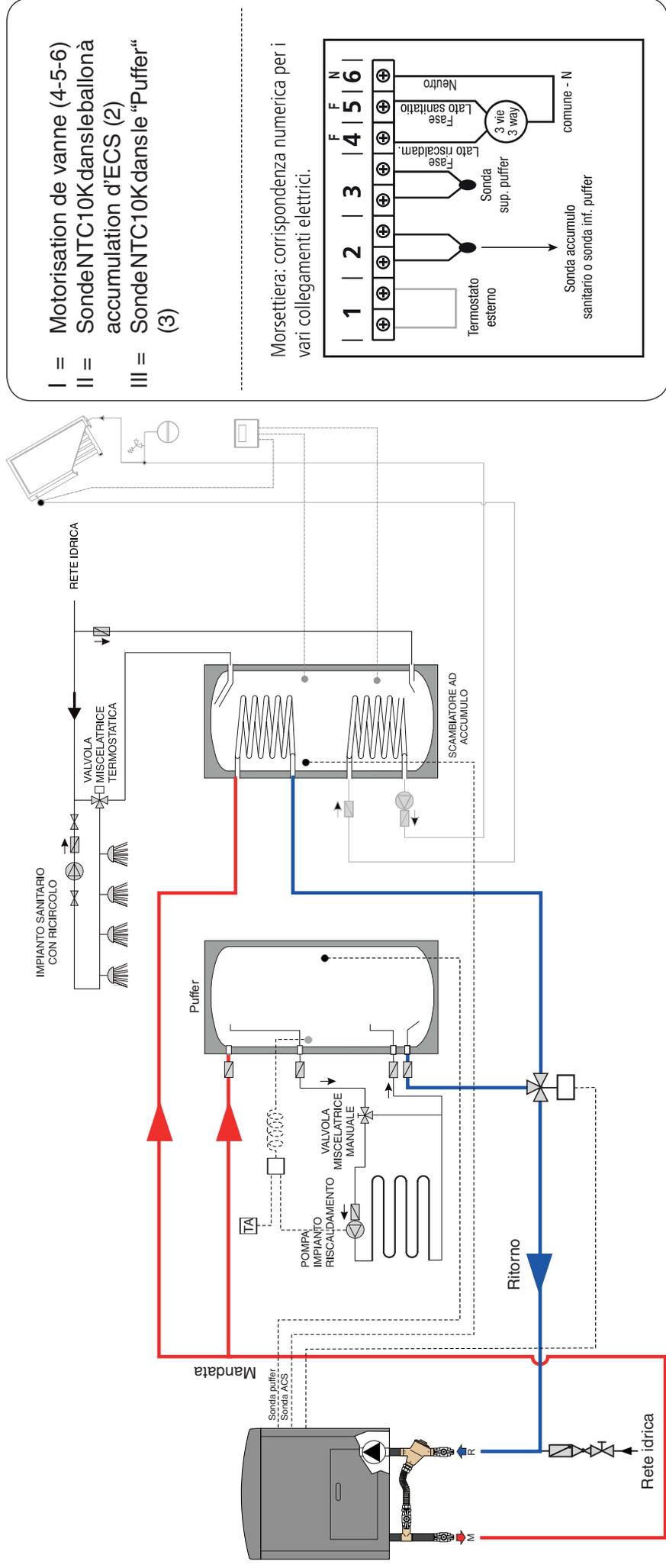
N.B. : Il est conseillé de mettre le "Stand-by" sur "ON"

Schéma 05 : La chaudière est raccordée à un ballon d'accumulation thermique ("Puffer").

L'extinction de la chaudière est commandée dès que la sonde supérieure est satisfaite.

L'allumage de la chaudière est commandé dès que la sonde inférieure n'est pas satisfaite.

L'eau du chauffage sera prélevée dans le "Puffer" au moyen de pompes non commandées par la platine électronique de la chaudière.



- Pour régler la consigne de température de l'eau dans le ballon d'ECS, appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches et .
- Pour régler la consigne de température de l'eau dans le "Puffer", appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches et .
- Pour régler la puissance de travail, appuyer sur la touche , puis augmenter ou réduire la valeur au moyen des touches et .

Le réallumage à partir de l'état de "stand-by" est réalisé automatiquement dès que la température mesurée par la sonde basse du "Puffer" est inférieure à la valeur de consigne réglée (b).

Schéma hydraulique	Stand-by	Type de stand-by	Saison	Pompe de charge de la chaudière	Etat de la chaudière
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	OFF	01/02/03	HIVER	ON SI H20+5 > SONDE PUFFER	MODULEEETSI SONDEH20>80°C: FORCE LE STAND-BY
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	ON	01/02/03	HIVER	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	TRAVAILLEETSI SONDEH20>80°C : MODULE
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	OFF	01/02/03	HIVER	ON SI H2O > SONDE PUFFERET SI H2O> PR POMPE ON	TRAVAILLEETSI SONDEH20>80°C : MODULE
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	ON	01/02/03	HIVER	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	TRAVAILLEETSI SONDEH20>80°C : MODULE
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	OFF	01/02/03	HIVER	ON SI H20+5 > SONDE PUFFER	MODULE
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	ON	01/02/03	HIVER	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	STAND-BY
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	OFF	UNIQUEMENT 2 (H2O)	ETE	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	STAND-BY SI SONDE ECS > SET ECS+1ETFORCETAND-BYENON
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	OFF	UNIQUEMENT 2 (H2O)	ETE	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	MODULE SI SONDE H2O > SET ECS +10
PUFFER+BALLON D'ECS AVEC SONDE	ON	UNIQUEMENT 2 (H2O)	ETE	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	STAND-BY SI SONDE ECS > SET ECS+1
CHAUFFAGE+ECSAVECSONDE	ON	UNIQUEMENT 2 (H2O)	ETE	ONSIH20>SONDEECS ETSIH20>PRPOMPEON	MODULE SI SONDE H2O > SET ECS +10

NB : En tenant imposée la commande "ETE", le ballon d'accumulation thermique "Puffer" est considéré comme toujours satisfait.

3.11 - TABLEAU DE COMMANDE ELECTRONIQUE

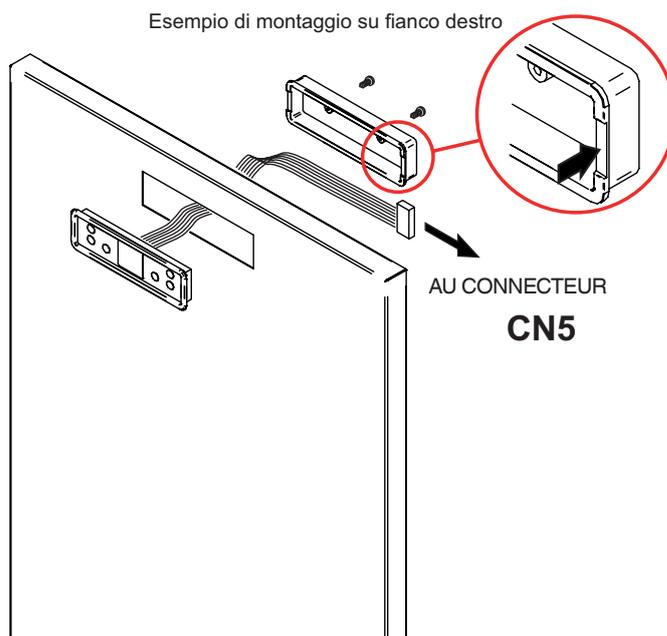
3.11.1 - MISE EN PLACE DU TABLEAU DE COMMANDE

ATTENTION !

Le tableau de commande n'est pas monté d'origine sur la chaudière et cela, bien qu'il soit fourni dans le colisage de celle-ci.

Pour sa mise en place, procéder comme indiqué ci-dessous :

- Retirer le côté d'habillage concerné (fixé par simple pression).
- Retirer la zone prédécoupée au moyen d'un outil adapté.
- Positionner le tableau de commande dans son siège prévu à cet effet sur le côté d'habillage choisi.
- Bloquer le tableau de commande au moyen de son capot de protection postérieur et des 2 vis fournies à cet effet, en ayant soin de positionner le câble plat ("flat") dans l'orifice présent sur le bord de ce même capot.
- Raccorder le câble du tableau de commande sur le connecteur CN5 (DISPLAY) de la platine électronique principale (voir le schéma électrique de la page n° 23).



3.11.2 - CHARGEMENT DU RESERVOIR DE STOCKAGE DU PELLETT

Le chargement du combustible doit être effectué (l'appareil étant éteint) dans la partie supérieure de la chaudière, après ouverture du couvercle d'accès au réservoir de stockage du pellet.

Pour réaliser la procédure de chargement, accomplir l'opération en deux phases successives :

- Verser la moitié du contenu du sac de pellets à l'intérieur du réservoir de stockage, puis attendre que le combustible se soit déposé dans le fond de celui-ci.
- Compléter l'opération en versant la deuxième moitié.
- Maintenir toujours fermé, une fois le chargement en pellet terminé, le couvercle supérieur du réservoir de stockage.

La chaudière étant un produit de chauffage, celle-ci présente forcément des surfaces externes particulièrement chaudes. Pour cette raison, on recommande la plus grande prudence durant le fonctionnement et en particulier :

- Ne pas toucher le tuyau d'évacuation des fumées.
- Ne pas effectuer de nettoyage.
- Ne pas évacuer les cendres incandescentes.
- Ne pas ouvrir le tiroir de récupération des cendres.
- Faire attention que les enfants ne s'approchent pas trop.



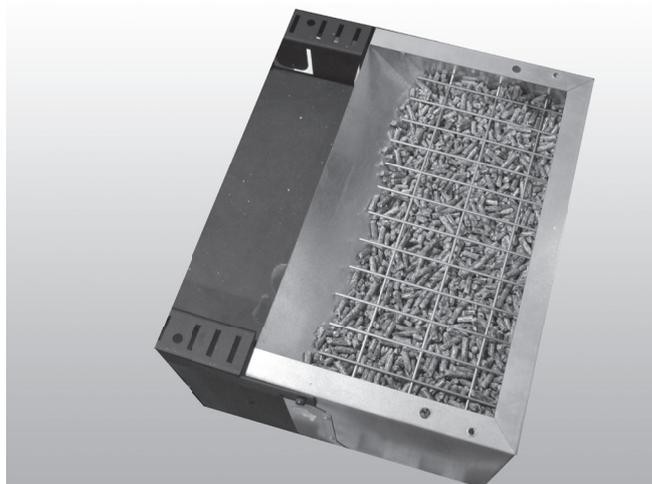
Retirer de la chambre de combustion de la chaudière tous les composants du colisage qui pourraient brûler (notice technique et étiquettes auto-collantes).



Ne pas retirer la grille de protection présente à l'intérieur du réservoir de stockage supérieur et au cours du chargement, éviter que le sac de pellet puisse entrer en contact avec des surfaces chaudes.

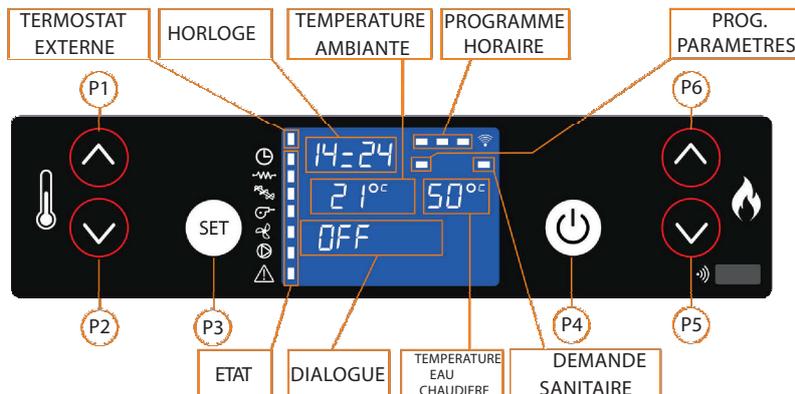


Le creuset de combustion doit être vidé et nettoyé au préalable de chaque allumage.



3.11.3 - ALLUMAGE DE LA CHAUDIERE

Le tableau de commande



La touche est utilisée pour l’allumage et/ou l’extinction de la chaudière et aussi, pour sortir de la programmation horaire.

Les touches et sont utilisées pour régler la température de consigne, pour les diverses visualisations et pour les fonctions de programmation horaire.

Les touches et sont utilisées pour régler la puissance calorifique nécessaire pour le local à chauffer.

Les touches et sont utilisées pour régler la température de consigne et les fonctions de programmation horaire. L’afficheur supérieur et l’afficheur inférieur servent pour la visualisation des divers messages d’information.

Vérifications préalables à la mise en service :

Au préalable de l’allumage de la chaudière, vérifier que le réservoir de stockage du pellet soit suffisamment rempli, que la chambre de combustion soit propre, que la porte antérieure vitrée soit correctement fermée, que la fiche d’alimentation électrique soit raccordée dans la prise de courant et que l’interrupteur général situé sur l’arrière de l’appareil soit sur sa position “I”.

Allumage :

Appuyer sur la touche durant quelques secondes jusqu’à ce que la chaudière soit activée.

LED	SYMBOLE	DESCRIPTION
1		Cette LED est allumée lorsque le mode programmation journalière/hebdomadaire est activé.
2		Cette LED est allumée lorsque la résistance chauffante d’allumage est activée.
3		Cette LED est allumée lorsque la vis sans fin de chargement du combustible est activée.
4		Cette LED est allumée lorsque le ventilateur d’extraction des fumées est activé.
5		Fonction non utilisée.
6		Cette LED est allumée lorsque la pompe de circulation de l’eau est activée.
7		Cette LED est allumée lorsqu’un défaut de fonctionnement a été détecté.



On recommande d’utiliser des granulés de bois (“pellets”) d’un diamètre maximal de 6 mm et non humides.

Le premier allumage peut rater, dû au fait que la vis sans fin d'alimentation en combustible est initialement vide et qu'elle n'arrive pas toujours à remplir le creuset de combustion de la quantité de pellet nécessaire pour l'apparition correcte de la flamme.

Dans ce cas, **ANNULER LA CONDITION DE DEFAUT PAR MANQUE D'ALLUMAGE. RETIRER LE PELLET RESTANT DANS LE CREUSET DE COMBUSTION, PUIS REPETER L'ALLUMAGE.**

N.B. : Il est recommandé d'aérer le local en grand lors du premier allumage de l'appareil, dans la mesure où celui-ci peut dégager un peu de fumée et des odeurs de vernis lors de sa mise en chauffe initiale.

Informations sur l'écran d'affichage LCD



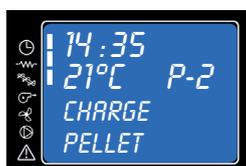
ETEINT

La chaudière est éteinte.



ALLUMAGE

La chaudière est dans sa première phase d'allumage.
La résistance chauffante d'allumage et l'extracteur des fumées sont activés.



CHARGE PELLET

Dans cette phase du processus d'allumage, la chaudière commence le chargement du pellet dans le creuset de combustion.
La résistance d'allumage, l'extracteur des fumées et la vis sans fin sont activés.



FEU PRESENT

Dans cette phase du processus d'allumage, la vis sans fin d'alimentation en combustible commence le chargement du pellet dans le creuset de combustion.
L'extracteur des fumées et la vis sans fin sont activés.



TRAVAIL

La chaudière est en phase de travail (à la puissance 3 dans ce cas et avec une température ambiante mesurée de 22°C).
En phase de travail normal l'extracteur des fumées, la vis sans fin et le ventilateur d'air ambiant sont activés.



RAMONAGE BRASIER

La chaudière est en phase de nettoyage du creuset de combustion.
L'extracteur des fumées tourne à sa vitesse maximale et le chargement du pellet est à son minimum.
Le nettoyage est effectué de façon automatique selon les paramètres réglés dans la logique de fonctionnement.

3.11.4 - SIGNALISATION DES EVENTUELLES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Dans le cas d'une éventuelle anomalie de fonctionnement de la chaudière, le système informe immédiatement l'utilisateur de la typologie du défaut qui a été vérifié par le système électronique de gestion.

Dans le tableau ci-dessous sont listés les défauts visualisables sur l'écran LCD, les types de problèmes rencontrés et les solutions possibles :

Affichage sur les écrans		Type de défaut	Solution
ALAR 1	BLACK OUT	Absence d'alimentation électrique.	Dès le rétablissement du courant, la chaudière effectuera un cycle de refroidissement à la fin duquel elle repartira automatiquement.
ALAR 2	SONDA FUMI	La sonde des fumées est coupée ou déconnectée de la platine électronique.	Contacteur une société de SAV autorisée.
ALAR 3	HOT FUMI	La température des fumées est trop élevée.	Eteindre la chaudière, la laisser refroidir, puis effectuer un entretien ordinaire de celle-ci. Si le problème persiste, contacter une société de SAV autorisée pour le nettoyage de la chaudière et du conduit d'évacuation des fumées.
ALAR 4	ASPIRAT GUASTO	Défaut ou blocage de l'extracteur des fumées.	Contacteur une société de SAV autorisée.
ALAR 5	MANCATA ACCENS	La chaudière n'arrive pas à s'allumer dès la première tentative d'allumage.	Remplir le réservoir de stockage du pellet. Répéter les opérations d'allumage.
ALAR 6	MANCANO PELLETT	Extinction de la chaudière au cours de la phase de travail	Remplir le réservoir de stockage du pellet.
ALAR 7	SICUREZZA TERMICA	La température de l'eau dans la chaudière dépasse 90°C. La pompe de circulation est bloquée ou bien l'installation hydraulique est vide d'eau.	Vérifier que la pompe de circulation soit bien alimentée en courant et que sa turbine ne soit pas elle-même bloquée par des résidus solides.
ALAR 8	MANCA DEPRESS	Conduit d'évacuation des fumées obstrué.	Ramoner le conduit d'évacuation des fumées et vérifier l'absence de tout corps étranger à l'intérieur de celui-ci.
ALAR B	ERRORE TRIAC COC	La vis sans fin charge trop de pellet.	Contacteur une société de SAV autorisée.
ALAR C	SONDA ACQUA	Sonde d'eau défectueuse.	Contacteur une société de SAV autorisée.
ALAR D	HOT ACQUA	Température de l'eau trop élevée.	Réarmer le thermostat de sécurité eau situé sur l'arrière de la chaudière. Si le problème persiste, contacter une société de SAV autorisée.
ALAR E	PRESS ACQUA	Pression de l'eau dans l'installation hydraulique trop basse/élevée.	Vérifier la valeur de la pression d'eau en maintenant appuyée la touche "SET" : - si elle est "basse", agir sur le groupe de remplissage de l'installation hydraulique ; - si elle est "haute", évacuer la pression en excès, puis contrôler le vase d'expansion. Si le problème persiste, contacter une société de SAV autorisée.
SERVICE		La chaudière a fonctionné 1300 heures au total. Un entretien extraordinaire est alors requis.	Contacteur une société de SAV autorisée.

Les opérations de contrôle doivent en principe être effectuées par l'utilisateur et uniquement en cas d'absence d'une solution adaptée, il est alors nécessaire de contacter immédiatement une société de SAV autorisée.

Menu programmation horaire

MENU 02 - REGLAGE HORLOGE

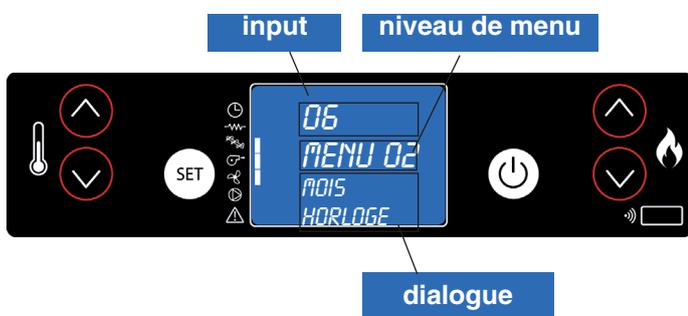
Pour accéder au réglage de l'horloge appuyer sur la touche "SET" (3) puis, au moyen de la touche "-" (5) parcourir les sous-menus jusqu'à accéder au MENU 02 - REGLAGE HORLOGE. Au moyen des touches (1) et (2) sélectionner le jour actuel, puis appuyer sur la touche "SET" (3) pour confirmer la nouvelle valeur réglée.

Régler de la même façon l'heure et les minutes actuelles, puis confirmer les nouvelles valeurs au moyen de la touche "SET" (3).

En appuyant à nouveau sur la touche "SET" (3), il est possible d'accéder aux divers sous-menus pour régler la date, le jour, le mois et l'année. Pour effectuer les divers réglages, répéter les opérations décrites auparavant, en utilisant pour cela les touches (1), (2) et (3).

Le tableau ci-dessous décrit de manière synthétique la structure du menu, se limitant dans le présent paragraphe aux seules sélections disponibles pour l'utilisateur.

niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	valeur
02 - Réglage horloge				
	01 - jour			jour de la semaine
	02 - heure			heure
	03 - minutes			minute
	04 - jour			jour
	05 - mois			mois
	06 - année			année



Régler l'heure et la date actuelles.

N.B. : La platine électronique de la chaudière est pourvue d'une pile au lithium qui permet à l'horloge interne d'avoir une autonomie supérieure à 3/5 années.

MENU 03 - PROGRAMMATION

Appuyer sur la touche "SET" (3) puis, au moyen de la touche "-" (5) parcourir les sous-menus jusqu'à accéder au MENU 03. Appuyer sur la touche "SET" (3) pour entrer alors dans le menu M-3-1 puis, au moyen des touches (1) et (2) habiliter/déshabiliter le programmeur horaire (on/off) qui permet la programmation de l'allumage automatique de la chaudière. Une fois le programmeur habilité/déshabité, appuyer sur la touche "OFF" (4) puis parcourir les sous-menus au moyen de la touche "-" (5). Sélectionner alors le sous-menu correspondant pour la programmation journalière, hebdomadaire et du week-end.

Pour régler les heures et les jours d'allumage successifs, répéter les opérations décrites précédemment :

- Accéder au sous-menu au moyen de la touche "SET" (3).
- Régler les jours, heures et habilitations (on/off) au moyen des touches (1) et (2).
- Confirmer la nouvelle valeur au moyen de la touche "SET" (3).
- Sortir des sous-menus/menus au moyen de la touche "OFF" (4).

Le tableau ci-dessous décrit de manière synthétique la structure du menu, se limitant dans le présent paragraphe aux seules sélections disponibles pour l'utilisateur.

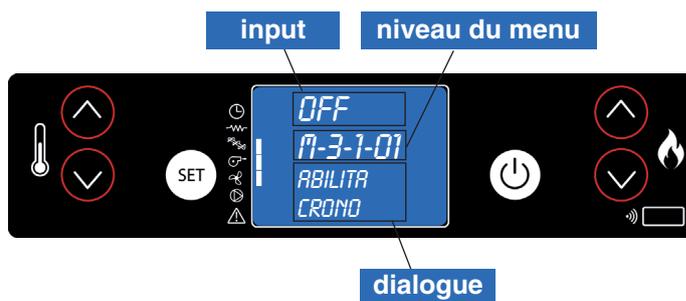
niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	valeur
03 - Programmation				
	01 - habilite prog.			
		01 - habilite prog.		on/off
	02 - program. journ.			
		01 - progr. journ.		on/off
		02 - start 1 du jour		heure
		03 - stop 1 du jour		heure
		04 - start 2 du jour		heure
		05 - stop 2 du jour		heure

niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	valeur
03 - Programmation				
	03 - program. hebdom.			
		01 - prog. hebdo.		on/off
		02 - start program. 1		heure
		03 - stop program. 1		heure
		04 - lundi progr. 1		on/off
		05 - mardi progr. 1		on/off
		06 - mercredi prog 1		on/off
		07 - jeudi prog 1		on/off
		08 - vendredi prog 1		on/off
		09 - samedi prog 1		on/off
		10 - dimanche prog 1		on/off
		11 - start program. 2		heure
		12 - stop program. 2		heure
		13 - lundi progr. 2		on/off
		14 - mardi progr. 2		on/off
		15 - mercredi prog 2		on/off
		16 - jeudi prog 2		on/off
		17 - vendredi prog 2		on/off
		18 - samedi prog 2		on/off
		19 - dimanche prog 2		on/off
		20 - start program. 3		heure
		21 - stop program. 3		heure
		22 - lundi progr. 3		on/off
		23 - mardi progr. 3		on/off
		24 - mercredi prog 3		on/off
		25 - jeudi prog 3		on/off
		26 - vendredi prog 3		on/off
		27 - samedi prog 3		on/off
		28 - dimanche prog 3		on/off
		29 - start program. 4		heure
		30 - stop program. 4		heure
		31 - lundi progr. 4		on/off
		32 - mardi progr. 4		on/off
		33 - mercredi prog 4		on/off
		34 - jeudi prog 4		on/off
		35 - vendredi prog 4		on/off
		36 - samedi prog 4		on/off
		37 - dimanche prog 4		on/off
	04 - program. week-end			
		01 - prog. week-end		
		02 - start 1		
		03 - stop 1		
		04 - start 2		
		05 - stop 2		

MENU 03 - PROGRAMMATION

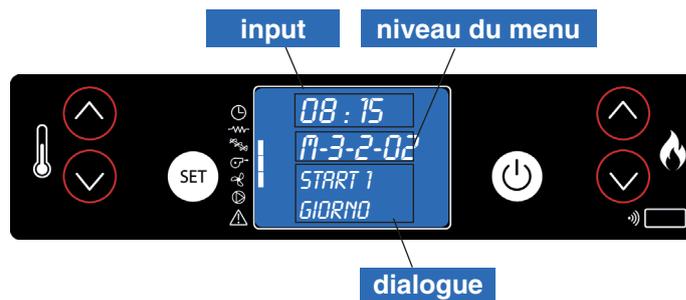
SOUS-MENU 03 - 01 : HABILITATION PROGRAMMATION HORAIRE

Permet d'habiliter et de déshabiliter globalement toutes les fonctions du programmeur horaire.



SOUS-MENU 03 - 02 - PROGRAMMATION JOURNALIERE

Permet d'habiliter, de déshabiliter et de régler les fonctions du programmeur journalier.



Il est possible de programmer 2 plages de fonctionnement sur une même journée, délimitées par des horaires de début et de fin, comme indiqué dans le tableau ci-contre (l'affichage "OFF" indique au programmeur horaire d'ignorer la commande).

Sélection	Signification	Valeurs possibles
START 1	heure de début	heure - OFF
STOP 1	heure de fin	heure - OFF
START 2	heure de début	heure - OFF
STOP 2	heure de fin	heure - OFF

SOUS-MENU 03 - 03 - PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Permet d'habiliter, de déshabiliter et de régler les fonctions du programmeur hebdomadaire.



Instructions pour l'installation

Le programmeur hebdomadaire dispose de 4 programmes horaires indépendants, dont le résultat final sera composé par la combinaison des 4 programmes horaires particuliers. Le programmeur hebdomadaire peut être autorisé ou interdit. Par ailleurs, en affichant "OFF" dans la plage horaire, l'horloge ignorera la commande correspondante.



Effectuer avec soin la programmation horaire, en évitant de faire chevaucher les heures de début et/ou de fin sur la même journée considérée avec des programmes horaires différenciés.

PROGRAMME 1			
Niv. menu	sélection	signification	valeurs
03-03-02	START PROGRAM 1	heure activation	heure - OFF
03-03-03	STOP PROGRAM 1	heure désactiv.	heure - OFF
03-03-04	LUNDI PROGRAM 1	jour de référence	on/off
03-03-05	MARDI PROGRAM 1		on/off
03-03-06	MERCREDI PROGR 1		on/off
03-03-07	JEUDI PROGRAM 1		on/off
03-03-08	VENDREDI PROGRAM 1		on/off
03-03-09	SAMEDI PROGRAM 1		on/off
03-03-10	DIMANCHE PROGR 1		on/off

PROGRAMME 2			
Niv. menu	sélection	signification	valeurs
03-03-11	START PROGRAM 2	heure activation	heure - OFF
03-03-12	STOP PROGRAM 2	heure désactiv.	heure - OFF
03-03-13	LUNDI PROGRAM 2	jour de référence	on/off
03-03-14	MARDI PROGRAM 2		on/off
03-03-15	MERCREDI PROGR 2		on/off
03-03-16	JEUDI PROGRAM 2		on/off
03-03-17	VENDREDI PROGRAM 2		on/off
03-03-18	SAMEDI PROGRAM 2		on/off
03-03-19	DIMANCHE PROGR 2		on/off

PROGRAMME 3			
Niv. menu	sélection	signification	valeurs
03-03-20	START PROGRAM 3	heure activation	heure - OFF
03-03-21	STOP PROGRAM 3	heure désactiv.	heure - OFF
03-03-22	LUNDI PROGRAM 3	jour de référence	on/off
03-03-23	MARDI PROGRAM 3		on/off
03-03-24	MERCREDI PROGR 3		on/off
03-03-25	JEUDI PROGRAM 3		on/off
03-03-26	VENFREDI PROGRAM 3		on/off
03-03-27	SAMEDI PROGRAM 3		on/off
03-03-28	DIMANCHE PROGR 3		on/off

PROGRAMME 4			
Niv. menu	sélection	signification	valeurs
03-03-29	START PROGRAM 4	heure activation	heure - OFF
03-03-30	STOP PROGRAM 4	heure désactiv.	heure - OFF
03-03-31	LUNDI PROGRAM 4	jour de référence	on/off
03-03-32	MARDI PROGRAM 4		on/off
03-03-33	MERCREDI PROGR 4		on/off
03-03-34	JEUDI PROGRAM 4		on/off
03-03-35	VENDREDI PROGRAM 4		on/off
03-03-36	SAMEDI PROGRAM 4		on/off
03-03-37	DIMANCHE PROGR 4		on/off

SOUS-MENU 03 - 04 - PROGRAMMATION DU WEEK-END
Permet d'habilitier, de désabriter et de régler les fonctions du programmeur de week-end (jours 5 et 6, ou bien samedi et dimanche).



ATTENTION :

- Afin d'éviter toute confusion et des opérations d'allumage/ extinction non désirées, habilitier uniquement un programmeur horaire à la fois, surtout si l'on ne sait pas exactement ce que l'on désire obtenir comme programmation horaire du fonctionnement de la chaudière.
- Désabriter le programmeur journalier si l'on désire utiliser le programmeur hebdomadaire. Maintenir toujours désabilité le programmeur du week-end dans le cas où l'on utilise le programmeur journalier ou hebdomadaire pour les programmes horaires 1, 2, 3 et 4.
- Habilitier le programmeur du week-end uniquement après avoir désabilité au préalable le programmeur hebdomadaire.

MENU 04 - CHOIX DE LA LANGUE

Appuyer sur la touche "SET" pour accéder aux menus, puis appuyer sur la touche  (5) jusqu'à atteindre le MENU 04 – CHOIX DE LA LANGUE.
Appuyer ensuite sur la touche "SET" pour entrer dans le menu. Sélectionner la langue désirée au moyen des touches  (1) et  (2).

3.11.5 - ANOMALIES DES DISPOSITIFS DE SECURITE

Manque d'allumage:

Si au cours de la phase d'allumage la flamme ne s'est pas développée correctement ou que la température des fumées n'a pas atteint la valeur adéquate dans l'intervalle de temps prévu pour la validation de l'allumage, la chaudière est pilotée automatiquement en phase d'extinction et sur l'afficheur est alors visualisé **"AL5 MANCATA ACCENS"**.

Appuyer sur la touche "On/Off" =  pour éliminer le défaut. Attendre la fin du cycle de refroidissement, vider le creuset de combustion et procéder ensuite à un nouvel allumage de la chaudière.

Extinction au cours du fonctionnement:

Dans le cas d'une extinction imprévue de la chaudière au cours de son fonctionnement normal (par exemple : manque de combustible dans le réservoir supérieur de stockage ou défectuosité du moteur de la vis sans fin d'alimentation du pellet).

La chaudière continue de fonctionner jusqu'à ce que plus aucun pellet ne s'écoule dans le creuset de combustion, ensuite sur l'afficheur est visualisé **"AL6 MANCANO PELLET"** et la chaudière est pilotée automatiquement en phase d'extinction. Appuyer sur la touche "On/Off" =  pour éliminer le défaut. Attendre la fin du cycle de refroidissement, vider le creuset de combustion et procéder ensuite à un nouvel allumage de la chaudière.

Ces défauts nous rappellent qu'au préalable de tout allumage, il est nécessaire de s'assurer que le creuset de combustion soit complètement libre, nettoyé et positionné correctement dans son siège.

Manque d'alimentation électrique:

Dans le cas où l'on vérifie une absence d'alimentation électrique durant une période supérieure à 1 minute, la chaudière peut émettre vers l'intérieur du local d'installation une petite quantité de fumée : ce phénomène ne représente aucun risque pour la sécurité.

Dès le retour du courant électrique, la chaudière visualisera sur l'afficheur **"AL1 BLACK OUT"**. Une fois que le cycle de refroidissement sera complètement terminé, la chaudière se reportera automatiquement à l'état de fonctionnement dans lequel elle se trouvait au préalable de la coupure du courant.

Thermostat de sécurité eau à réarmement manuel :



Ne pas chercher à allumer la chaudière avant que ne se soit écoulé le temps nécessaire, car celle-ci pourrait se bloquer.

En cas de blocage, couper l'interrupteur situé sur l'arrière de la chaudière durant 1 minute, remettre l'interrupteur sur sa position "I" puis attendre 10 minutes avant un nouvel allumage.



La prise de courant sur laquelle est raccordée la chaudière doit être dotée d'une mise à la terre conforme aux normes en vigueur. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable pour des dommages causés par une installation électrique non conforme.

Intervention en cas de danger :

En cas d'incendie, couper immédiatement l'alimentation électrique, puis utiliser un extincteur approprié et éventuellement appeler les pompiers. Contacter ensuite le S.A.V. autorisé.

3.11.6 - ANOMALIES ET SOLUTIONS



Toutes les réparations doivent être effectuées exclusivement par une personne professionnellement qualifiée, la chaudière étant complètement refroidie et la fiche d'alimentation électrique étant débranchée de la prise de courant.

Les opérations visualisées en gras doivent être réalisées exclusivement par du personnel qualifié.

Vérifier visuellement la correcte combustion par la forme et la couleur de la flamme.

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
La flamme s'écarte à sa base avec un caractère "fluet" et a sa pointe ne tend pas vers le haut.	<ol style="list-style-type: none"> Mauvaise régulation qui implique : <ul style="list-style-type: none"> excès d'alimentation du pellet ; mauvaise vitesse de l'extracteur. Le conduit d'évacuation des fumées est en partie obstrué ou il existe des dépressions qui contrarient une évacuation régulière des fumées. 	<ol style="list-style-type: none"> Revoir les paramètres de régulation de la chaudière. Ramoner le conduit d'évacuation des fumées, puis vérifier que le pressostat mesure la correcte dépression de ce même conduit.
Flamme grossière et débordante, de couleur orangée/jaune avec des pointes sombres.	<ol style="list-style-type: none"> Mauvaise combustion. Flamme en manque d'oxygène. 	<ol style="list-style-type: none"> Revoir les paramètres de régulation de la chaudière. Vérifier que la conduite d'amenée d'air comburant jusqu'au creuset de combustion ne soit pas obstruée. Modifier la commande qui régule la valeur de l'air comburant en aspiration.

Dans une combustion régulière, la flamme doit avoir une forme fuselée, compacte, avec un caractère "vif" et avec les pointes à tendance verticale ou s'aplatissant vers le fond du foyer. On doit avoir la sensation que la flamme est aspirée vers le haut.

Anomalies liées au domaine mécanique ou électronique :

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Le pellet n'arrive pas dans le creuset de combustion.	<ol style="list-style-type: none"> Le réservoir de stockage est vide. La vis sans fin est bloquée. Moteur de la vis sans fin défectueux. Platine électronique défectueuse. Le thermostat de sécurité de surchauffe eau est intervenu. 	<ol style="list-style-type: none"> Remplir le réservoir supérieur de stockage du pellet. Vider le réservoir supérieur de stockage, puis à la main débloquer la vis sans fin située dans le fond de celui-ci. Remplacer le moteur de la vis sans fin d'alimentation. Remplacer la platine électronique principale. Réarmer manuellement le thermostat de sécurité de surchauffe qui est situé sur l'arrière de la chaudière et cela, après avoir recherché la cause réelle de la mise en sécurité.
La chaudière ne s'allume pas.	<ol style="list-style-type: none"> Résistance chauffante d'allumage mal positionnée. Coupure de courant électrique. Paramètre d'extraction en phase d'allumage à modifier. Thermostat de sécurité du réservoir de pellet ou de surchauffe eau déclenché. Fusible défectueux. Obstruction partielle du conduit d'évacuation des fumées. 	<ol style="list-style-type: none"> Contrôler le positionnement correct de la résistance chauffante d'allumage dans le creuset de combustion. Contrôler que l'interrupteur général soit sur la position "I". Modifier le paramètre permettant de réguler l'aspiration d'air comburant en phase d'allumage (réglage des paramètres par le technicien). Attendre le refroidissement du réservoir supérieur de stockage du pellet ou de l'eau, puis allumer de nouveau la chaudière. Remplacer le fusible de protection. Éliminer tout corps étranger éventuellement présent à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées (l'intervention d'un ramoneur est recommandée pour cela).

<p>La flamme disparaît ou la chaudière s'arrête automatiquement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le réservoir de stockage est vide. 2. Pas d'alimentation du pellet. 3. Le thermostat de sécurité sur la température du réservoir des pellets est intervenu. 4. La porte vitrée antérieure n'est pas fermée correctement ou ses joints d'étanchéité sont usés. 5. La température de l'eau dans la chaudière est trop élevée. 6. Mauvaise qualité du pellet utilisé. 7. Alimentation du pellet insuffisante. 8. Chambre de combustion encrassée. 9. Evacuation des fumées obstruée. 10. Extracteur des fumées défectueux. 11. Pressostat des fumées défectueux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir le réservoir supérieur de stockage du pellet. Dans le cas du premier allumage le combustible, qui doit parcourir le trajet qui le conduit du réservoir de stockage supérieur au creuset de combustion, n'arrive pas en temps voulu et dans la bonne quantité programmée. 2. Si après plusieurs tentatives d'allumage la flamme ne se forme toujours pas malgré un afflux régulier de pellet dans le creuset de combustion, le problème peut être lié à la chaudière elle-même ou bien imputable à une mauvaise installation. 3. Laisser refroidir complètement la chaudière, réarmer manuellement le thermostat jusqu'à la disparition de la visualisation du blocage, puis réallumer la chaudière. Si le problème persiste, contacter immédiatement le S.A.V. autorisé. 4. Fermer la porte vitrée antérieure ou faire remplacer les joints d'étanchéité par des pièces d'origine. 5. Contrôler le fonctionnement correct de la pompe de circulation de l'eau et la remplacer si nécessaire. 6. Changer le type de pellet utilisé (certifié de préférence). 7. Faire vérifier l'alimentation correcte du combustible par le S.A.V. autorisé. 8. Nettoyer la chambre de combustion, en suivant les instructions données dans la présente notice. 9. Ramoner le conduit d'évacuation des fumées. 10. Vérifier, puis remplacer si nécessaire l'extracteur des fumées. 11. Remplacer le pressostat de sécurité des fumées.
<p>La chaudière fonctionne durant quelques minutes, puis s'éteint automatiquement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Phase d'allumage non concluante. 2. Coupure de courant temporaire. 3. Conduit d'évacuation des fumées obstrué. 4. Sonde de température défectueuse ou en court-circuit. 5. Résistance chauffante d'allumage défectueuse. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relancer la phase d'allumage. 2. Voir l'instruction précédente. 3. Ramoner le conduit d'évacuation des fumées. 4. Vérifier, puis remplacer si nécessaire la sonde reconnue défectueuse. 5. Vérifier, puis remplacer si nécessaire la résistance chauffante d'allumage.
<p>Le pellet s'accumule dans le creuset de combustion, la vitre de la porte antérieure s'encrasse et la flamme est faible.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manque d'air comburant. 2. Pellet humide ou de mauvaise qualité. 3. Extracteur des fumées défectueux. 4. Mauvaise régulation : rapport entre l'air comburant et la quantité de pellet erroné. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que la prise d'air extérieur du local d'installation de la chaudière soit bien présente et non obstruée. Contrôler que le filtre à air comburant positionné sur le tube de Ø 5 cm d'admission d'air dans la chaudière ne soit pas obstrué. Nettoyer le creuset de combustion, puis contrôler que l'ensemble des petits orifices situés à la base de celui-ci soient libres. Effectuer un nettoyage général de la chambre de combustion et du conduit d'évacuation des fumées. 2. Changer le type de pellet utilisé (certifié de préférence). 3. Vérifier, puis remplacer si nécessaire l'extracteur des fumées. 4. Modifier le temps de travail de la vis sans fin d'alimentation du pellet (réglage des paramètres par le technicien).
<p>Le moteur de l'extracteur des fumées ne tourne pas.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La chaudière n'est pas sous tension. 2. Le moteur de l'extracteur des fumées est défectueux. 3. La platine principale est défectueuse. 4. Le tableau de commande (display) est défectueux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier la tension d'alimentation et le fusible de protection. 2. Vérifier, puis remplacer si nécessaire le moteur et le condensateur de démarrage de l'extracteur des fumées. 3. Remplacer la platine électronique principale. 4. Remplacer le tableau de commande (display).

L'extracteur d'air ne se coupe jamais.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sonde de mesure de la température défectueuse ou en court-circuit. 2. Extracteur des fumées défectueux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier, puis remplacer si nécessaire la sonde. 2. Vérifier, puis remplacer si nécessaire l'extracteur des fumées.
En position automatique la chaudière fonctionne toujours à sa puissance maximale.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le thermostat d'ambiance est positionné sur sa consigne maximale. 2. Sonde de mesure de la température défectueuse ou en court-circuit. 3. Tableau de commande défectueux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régler correctement la consigne de température sur le thermostat d'ambiance. 2. Vérifier, puis remplacer si nécessaire la sonde. 3. Vérifier, puis remplacer si nécessaire le tableau de commande (display).
La chaudière se met en route "toute seule" sans demande effective de la programmation horaire.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programmation erronée du programmeur horaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier les réglages sur le programmeur horaire.
La valeur de puissance à fournir ne se modifie pas, y compris par la commande manuelle.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sur la platine électronique est réglée la variation automatique de la puissance proportionnellement à la température. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régler le fonctionnement manuel de programmation (réglages paramètres par le technicien). Modifier le paramètre qui règle la puissance.

Anomalies liées à l'installation hydraulique :

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Manque d'augmentation de la température avec la chaudière en fonctionnement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mauvaise régulation du combustible. 2. Chaudière/installation encrassée. 3. Puissance réglée insuffisante. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler la régulation. 2. Contrôler et nettoyer la chaudière. 3. Contrôler que la chaudière soit correctement dimensionnée par rapport aux besoins réels de l'habitation.
Présence de condensation dans la chaudière.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réglage de la température de consigne minimale de l'eau dans la chaudière erronée. 2. Consommation de combustible insuffisante. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régler la chaudière à une température de consigne plus élevée. La température de consigne de l'eau dans la chaudière est réglée d'usine à 65°C et il n'est pas possible de régler celle-ci en dessous de 40°C ou au-dessus de 80°C. On conseille de ne jamais régler la température de consigne en dessous de 50/55°C, de façon à éviter toute formation de condensats dans la chaudière. Régler la température de consigne d'activation de la pompe de circulation à une valeur supérieure à 50/55°C. 2. Contrôler les réglages de la chaudière (réglage des paramètres par le technicien) de façon à éviter une consommation excessive de combustible, garantir la puissance fournie prévue initialement et conserver l'intégrité du produit.
Radiateurs froids en hiver, mais la chaudière monte en ébullition.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pompe de circulation bloquée. 2. Présence d'air à l'intérieur des radiateurs. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Débloquer le rotor de la pompe de circulation. Contrôler les connexions électriques de la pompe de circulation, puis la remplacer si nécessaire. 2. Purger l'air des radiateurs de l'installation.
Pas de circulation d'eau dans l'installation.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pompe de circulation bloquée. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Débloquer le rotor de la pompe de circulation.

<p>La chaudière monte en ébullition en phase de "modulation" et cela, en faisant déclencher le thermostat de sécurité à réarmement manuel.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La valeur de température de consigne réglée est trop élevée. 2. Une valeur de puissance à fournir excessive par rapport aux besoins réels de l'habitation considérée a été réglée. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire la température de consigne de fonctionnement de la chaudière. 2. Réduire la valeur de la puissance de travail de la chaudière.
<p>La chaudière rentre en phase de "modulation" aussi bien lorsque la température de consigne est atteinte, que pour des basses températures de l'eau à l'intérieur de celle-ci.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Paramètre relatif à la température maximale des fumées pour activer la modulation, à modifier. 2. Chaudière encrassée : les fumées ont de ce fait une température trop élevée. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régler le paramètre pour que la modulation soit activée à une valeur mesurée par la sonde d'au moins 230°C. 2. Ramoner l'échangeur de chaleur tubulaire vertical.



Ne jamais éteindre la chaudière en coupant directement l'alimentation électrique .

Laisser toujours se terminer la phase d'extinction de la chaudière, car dans le cas contraire cela pourrait causer des dommages à la structure même de celle-ci et engendrer de ce fait des problèmes lors des allumages suivants.

3.12 - VERIFICATIONS ET ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE



Toutes les opérations de nettoyage des composants internes de la chaudière doivent être effectuées lorsque celle-ci est suffisamment refroidie et avec sa fiche d'alimentation électrique retirée de la prise de courant, pour éviter toutes brûlures et chocs thermiques. La chaudière requiert peu d'entretien si elle est utilisée avec du pellet certifié et donc de bonne qualité. La périodicité d'entretien varie en fonction des conditions d'utilisation (allumages et extinctions répétés) et des demandes de chauffage. Il est recommandé de réaliser un contrôle périodique de l'appareil pour en vérifier le bon état de fonctionnement au cours du temps d'utilisation.

Composants	Chaque jour	Tous les 2-3 jours	Chaque année
Creuset de combustion en fonte	◇		
Nettoyage de la chambre de récupération des cendres au moyen d'un aspirateur adapté		◇	
Nettoyage du tiroir de récupération des cendres		◇	
Echangeur de chaleur (ressorts)	◇		
Volet pare-flamme		◇	
Nettoyage chambre interne des ressorts en acier de ramonage / chambre d'extraction des fumées			•
Echangeur de chaleur complet			•
Nettoyage du "T" d'évacuation			•
Conduit d'évacuation des fumées			•
Joints d'étanchéité des circuits combustion/fumées (porte chambre de combustion, tiroir de réception des cendres, extracteur des fumées, couvercle supérieur de l'échangeur)			•
Parties internes			•
Conduit d'évacuation des fumées			•
Pompe de circulation			•
Composants hydrauliques			•
Composants électro-mécaniques			•

◇ A la charge de l'utilisateur

• A la charge du S.A.V. autorisé

A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Contrôle quotidien :

La chaudière nécessite un nettoyage simple et adapté pour pouvoir garantir toujours un rendement élevé et un fonctionnement régulier de celle-ci.

Nettoyer au moyen d'une brosse adaptée les cendres et les éventuelles incrustations présentes dans le creuset de combustion (qui pourraient à la longue obstruer les petits orifices de passage de l'air comburant). Dans le cas où le réservoir supérieur de stockage du pellet serait vide, il pourrait se produire une accumulation de pellets imbrûlés dans le creuset de combustion.

IT CT 15-20-24 2S



.IT CT 28-33 2S



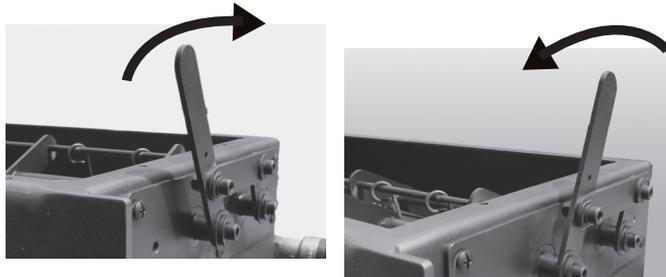
Au préalable de chaque allumage de la chaudière, il est important de toujours vider le creuset de combustion des éventuels résidus encore présents à l'intérieur de celui-ci.

Se rappeler que seul un creuset de combustion positionné dans son siège et correctement nettoyé est en mesure de garantir un allumage et un fonctionnement optimal de la chaudière à pellet. En positionnant le creuset de combustion, vérifier avec soin que la bordure périphérique de celui-ci adhère parfaitement à son siège et que l'orifice prévu à cet effet coïncide avec le tube dédié au passage de la résistance chauffante d'allumage.

Il ne doit rester aucun résidu de combustion dans la zone de contact entre la bordure périphérique du creuset de combustion et le plan d'appui de son propre siège.

Nettoyage de l'échangeur de chaleur (la chaudière étant éteinte) :

Les incrustations de suies font office d'isolant thermique et plus leur épaisseur est importante, moins la chaleur peut être transmise à l'eau et à la structure en général. Il est donc très important de réaliser un nettoyage périodique de la face interne des tubes verticaux de l'échangeur de chaleur, pour éviter l'incrustation de ceux-ci, leur blocage par accumulation et le grippage du dispositif de ramonage manuel des tubes. Il est suffisant pour cela d'actionner rapidement 5 à 6 fois le levier de ramonage des tubes verticaux de façon à ce que les ressorts en acier de ramonage puissent râcler les suies déposées sur la face interne des tubes de l'échangeur de chaleur.



Contrôle tous les 2-3 jours :

Nettoyer la chambre située autour du creuset de combustion (le plan de feu) des cendres éventuellement présentes et cela, en faisant attention aux cendres chaudes. Uniquement si les cendres présentes sont complètement refroidies, il est possible d'utiliser un aspirateur à cendres adapté et d'aspirer des particules d'une certaine dimension.

Nettoyer le tiroir inférieur de réception des cendres et la chambre de combustion (y compris le tube de la résistance chauffante d'allumage).

Nettoyage des surfaces en INOX et satinées :

En principe, il n'est pas nécessaire d'entretenir ce type de surfaces et il est suffisant d'éviter de les nettoyer avec des produits abrasifs. Pour les surfaces métalliques, on conseille de nettoyer celles-ci avec du sopalin ou un chiffon sec et propre imbibé d'un peu de détergent peu agressif. Un détergent en spray pour vitres et miroirs peut aussi convenir.



Eviter absolument le contact de produits détergents avec la peau et les yeux. Dans le cas contraire, rincer abondamment avec de l'eau les parties exposées, puis se rendre au plus vite chez un médecin.

Nettoyage des parties vernies :

Eviter de nettoyer les parties vernies avec des chiffons mouillés lorsque la chaudière est en fonctionnement ou encore chaude, pour éviter un choc thermique du vernis et de ce fait, sa détérioration irréversible. Les vernis siliconiques ont des propriétés techniques qui leur permettent en principe de résister à des hautes températures. Il existe toutefois une limite physique (380-400°C) au-delà de laquelle le vernis perd ses caractéristiques et commence à "blanchir", ou encore (au-delà de 450°C) à se "vitrifier" (il peut alors se craqueler, puis se décoller de la surface en acier). Si de tels effets se manifestent, cela signifie obligatoirement que l'appareil a fonctionné à des températures bien au-delà des limites acceptables.



Ne pas utiliser de produits ou matériaux abrasifs ou agressifs. Nettoyer au moyen de sopalin ou d'un chiffon en coton humide.

Nettoyage du tiroir inférieur de réception des cendres :

Il est recommandé de vider, puis de nettoyer le tiroir inférieur de récupération des cendres créées au cours du fonctionnement de la chaudière. On peut accéder à ce tiroir après avoir dévissé les 2 molettes antérieures qui le maintiennent.

Retirer le tiroir, le vider, puis nettoyer ses parois et ses angles au moyen d'un aspirateur à cendres adapté ou au moyen d'ustensiles prévus à cet effet. Remonter ensuite le tiroir, puis revisser les 2 molettes de maintien de celui-ci en faisant attention à rendre le tout étanche, car cela est très important durant le fonctionnement de la chaudière.



Nettoyage du volet pare-flamme tous les 2-3 jours :

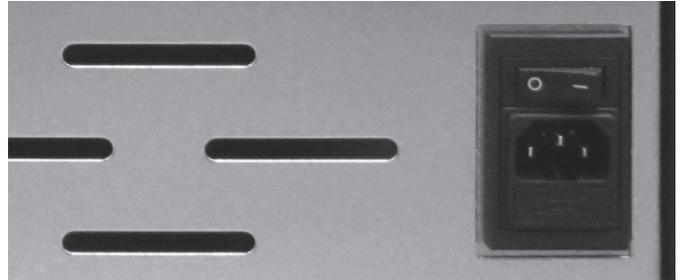
La chaudière est pourvue d'un élément amovible en acier, à retirer au cours du nettoyage de la chambre de combustion.



Mise hors service de la chaudière :

Durant les périodes de non utilisation de la chaudière, celle-ci doit être débranchée de la prise de courant électrique.

Pour une plus grande sécurité, surtout en cas de présence d'enfants, nous conseillons de retirer complètement le câble d'alimentation électrique situé sur l'arrière de la chaudière.



Avant de mettre hors service la chaudière, il est conseillé de vider complètement le réservoir supérieur de stockage de celle-ci du pellet qui pourrait encore s'y trouver et cela, au moyen d'un aspirateur à cendres adapté. Dans le cas contraire, ce même pellet pourrait absorber l'humidité ambiante, se coller en formant ainsi un agglomérat solide et rendre de ce fait très difficile l'allumage de l'appareil au début de la nouvelle saison de chauffage.

Dans le cas où, en appuyant sur l'interrupteur général situé sur l'arrière de la chaudière, l'écran d'affichage (display) du tableau de commande supérieur ne s'allumerait pas immédiatement, il serait alors nécessaire de remplacer le fusible de protection de ce dernier.

Sur l'arrière de la chaudière est prévu un compartiment porte-fusible qui est situé sous la prise d'alimentation électrique de celui-ci.

Au moyen d'un tournevis adapté, ouvrir le couvercle du compartiment, puis remplacer le fusible (3,15 AT retardé). Remettre en place le câble d'alimentation électrique, puis insérer sa fiche dans la prise de courant. Mettre ensuite l'interrupteur général de la chaudière sur sa position "I".

VERIFICATIONS ET ENTRETIENS EXTRAORDINAIRES

A LA CHARGE DU TECHNICIEN SPECIALISE



Toutes les opérations décrites ci-dessous doivent être réalisées exclusivement par un technicien qualifié, sur une chaudière suffisamment refroidie et hors tension. Ce type d'entretien extraordinaire périodique, réalisé par le technicien d'un S.A.V. autorisé par le fabricant, restera toujours à la charge du client final.

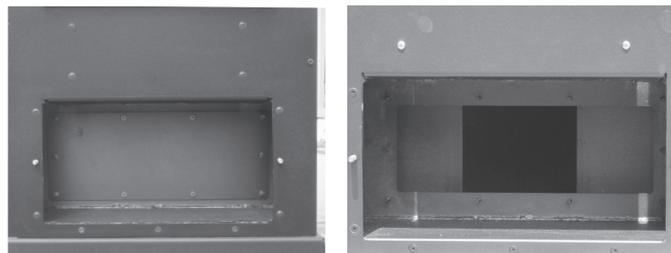
Nettoyage de la chambre de l'extracteur des fumées (uniquement pour les modèles 15) :

Nettoyage de la chambre de l'extracteur des fumées. Retirer le panneau d'habillage latéral droit de la chaudière. Il est alors possible de visualiser le tube pour l'aspiration de l'air comburant. Dans la partie inférieure est présente une plaque qu'il est nécessaire de retirer pour avoir accès à la chambre des fumées. Au moyen d'un aspirateur à cendres, retirer les résidus qui pourraient être présents à l'intérieur de la chambre des fumées, puis nettoyer avec soin la partie qui est située à votre gauche et qui permet l'accès à la partie finale de l'échangeur de chaleur à tubes verticaux.



Nettoyage de la chambre de l'extracteur des fumées (uniquement pour les modèles 20/24) :

Nettoyage de la chambre de l'extracteur des fumées : A l'intérieur de la chambre dans laquelle est positionné le tiroir de réception des cendres, on peut accéder à un deuxième couvercle qui donne accès à la chambre positionnée à la base du conduit dédié au retour des fumées et à la prise d'aspiration de l'extracteur des fumées. Utiliser un aspirateur à cendres adapté pour réaliser un nettoyage complet et approprié de cette même chambre. Vérifier l'intégrité du joint d'étanchéité en fibre céramique.



Nettoyage de la chambre de l'extracteur des fumées (uniquement pour les modèles 28/32) :

Retirer le côté droit d'habillage de la chaudière. Il est alors possible de visualiser l'extracteur des fumées. Dans la partie latérale de la boîte à fumées est présente une plaque qui doit être retirée pour permettre d'accéder à la chambre des fumées elle-même. Au moyen d'un aspirateur à cendres adapté, retirer les résidus éventuellement présents dans la chambre des fumées, puis nettoyer avec soin la zone située à votre gauche et qui donne accès à la partie inférieure de l'échangeur de chaleur à tubes verticaux.

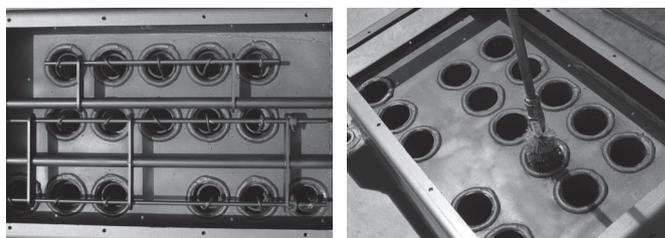


Contrôle annuel :

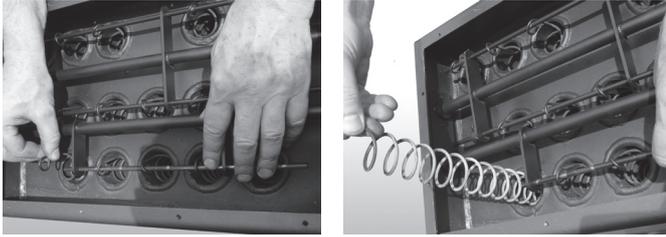
Nettoyage de l'extracteur des fumées : Retirer les vis de fixation, puis retirer l'extracteur des fumées pour pouvoir en effectuer le nettoyage complet. Réaliser l'opération avec un maximum d'attention pour ne pas plier les pales de l'extracteur des fumées.

Ramonnage du conduit d'évacuation des fumées : Nettoyer le conduit d'évacuation des fumées tout spécialement à proximité des raccords en "T", des coudes et des éventuelles parties horizontales droites. Il est nécessaire d'aspirer l'éventuel dépôt de cendres et de suies présent, avant que celui-ci ne devienne trop important et puisse de ce fait obstruer le passage naturel des fumées.

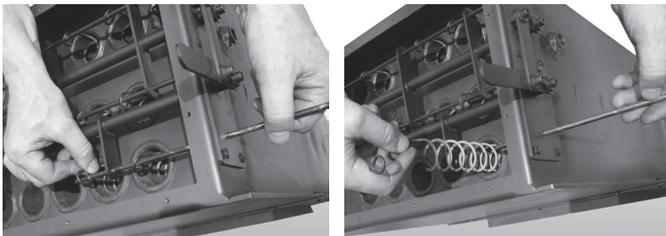
Ramonnage de l'échangeur de chaleur vertical : Soulever le couvercle supérieur qui protège le système de ramonnage manuel des tubes par ressorts en acier, après avoir retiré au préalable les vis de blocage de celui-ci. Retirer les 16 ressorts en acier, puis ramoner les 16 tubes verticaux de l'échangeur de chaleur au moyen de l'écouvillon fourni à cet effet.



Il est possible d'effectuer le ramonage uniquement après avoir retiré les ressorts en acier qui sont insérés dans chacun des tubes verticaux de l'échangeur de chaleur. L'opération est relativement simple, une fois désolidarisés les ressorts en acier de la tringle horizontale sur laquelle ils sont initialement accrochés.

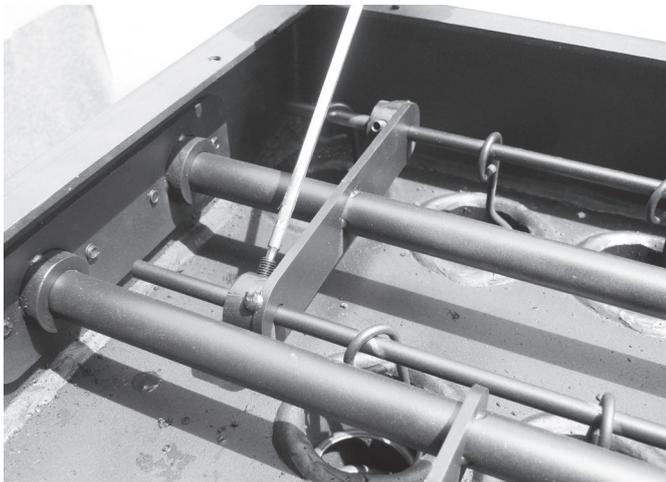


Pour faciliter l'opération, la tringle horizontale peut être déplacée au travers d'un orifice positionné sur la paroi latérale du corps de chauffe en acier de la chaudière.

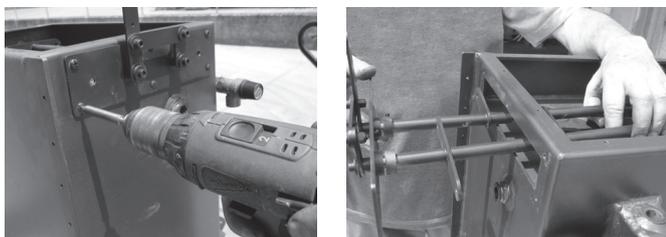


La zone située au-dessus de l'échangeur de chaleur tubulaire vertical est à présent débarassée de tout obstacle, pour en permettre un nettoyage parfait.

Une fois par an, il est conseillé de nettoyer aussi la chambre supérieure de l'échangeur de chaleur tubulaire vertical. Pour pouvoir effectuer un nettoyage correct de cette zone, il est conseillé d'aspirer les cendres, de retirer tous les joints d'étanchéité horizontaux au moyen d'un tournevis plat, puis d'aspirer à nouveau les cendres encore présentes.



Pour un meilleur accès, l'opération peut être facilitée en dévissant au moyen d'un tournevis adapté la paroi de la chaudière, puis en retirant l'ensemble du système mécanique horizontal articulé de ramonage des tubes verticaux de celle-ci.



Une fois le nettoyage de la chambre supérieure de l'échangeur de chaleur tubulaire vertical terminé, remettre en place le couvercle de protection de celle-ci.

Ce couvercle doit être maintenu au moyen des vis fournies à cet effet et son étanchéité doit être garantie par un cordon en fibre céramique positionné périphériquement de façon adéquate.

L'entretien général devra être effectué à la fin de la saison de chauffe, de façon à faciliter l'aspiration de tous les résidus issus de la combustion et cela, sans trop attendre, car avec le temps et l'humidité ces mêmes résidus peuvent se solidifier.

Vérifier la bonne tenue des joints en fibre céramique présents sur la porte vitrée antérieure de la chaudière.

Nettoyer le conduit d'évacuation des fumées, tout spécialement à proximité des raccords en "T" et des parties horizontales droites.



Pour la sécurité, la périodicité des opérations de ramonage du conduit d'évacuation des fumées doit être déterminée sur la base de la fréquence d'utilisation de la chaudière elle-même.

En cas de manque de nettoyage ou d'entretien non réalisé de façon adéquate, la chaudière peut rencontrer des problèmes de fonctionnement tels que :

- mauvaise combustion ;
- noircissement de la vitre de la porte foyer antérieure ;
- engorgement du creuset de combustion par accumulation de cendres et de pellets non brûlés ;
- dépôt de cendres et incrustations excessive à l'intérieur des tubes verticaux de l'échangeur de chaleur, avec pour conséquence une baisse du rendement de l'appareil.

Le contrôle des composants électro-mécaniques internes devra être réalisé exclusivement par un personnel qualifié, ayant des connaissances techniques relatives à la combustion et à l'électricité.

On conseille de réaliser, au cours de l'entretien périodique annuel, le contrôle visuel et fonctionnel des composants suivants :

- moteur de la vis sans fin d'alimentation du pellet ;
- extracteur des fumées ;
- sonde des fumées ;
- système de ramonage manuel des tubes verticaux de l'échangeur de chaleur ;
- résistance chauffante d'allumage ;
- thermostat de sécurité à réarmement du réservoir de pellets ;
- thermostat de sécurité à réarmement de surchauffe de l'eau ;
- sonde d'ambiance ;
- pressostat de sécurité des fumées ;
- platine électronique principale ;
- fusibles de protection du tableau de commande et de la platine électronique principale.

Unical[®]



CE 00338571FR - 1^{ère} édition 02/20

Unical France S.A. ZAC Le champ du Roy - 250 rue Hélène Boucher 69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél: 04.72.26.81.00 - Fax : 04.72.26.47.48
www.unical.fr - info@unical-ag.com

Unical décline toute responsabilité dans le cas d'erreur d'impression ou de transcription. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis les indications reportées dans la présente notice si cela nous semble opportun, tout en laissant les caractéristiques essentielles inchangées.